

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. VI.—No. 3.

MONTREAL, JEUDI, 21 JANVIER 1875

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
 PRIX DU NUMERO, 7 CENTS.

LES PLAISIRS DE L'HIVER

La rue St. Jacques

Les villes sont comme les personnes : grandes ou petites, belles ou laides, vieilles ou jeunes, elles ont une physionomie ; et dans leur physionomie, un trait marquant, accentué, qui sert à les distinguer et à les reconnaître.

Pour les unes ce sera la forme du nez, la courbe du menton, la couleur des yeux ou des cheveux ; pour les autres ce sera le caractère, les matériaux des constructions, brique, pierre ou bois, une place, une promenade, un port, toute autre chose enfin.

Parmi les cités antiques, Rome eut son Forum et la voie Appienne ; Athènes, son Prytanée et son Portique ; Sparte, le Plataniste ; Babylone, ses jardins ; Thèbes, ses cent portes ; Jérusalem, son Temple, etc.

De nos jours, Paris a ses Boulevards ; Vienne, son Prater ; Londres, Picadilly ; Madrid, son Prado ; Berlin, son Linden ; Moscou, la place Tverskoy ; Nice, ses Terrasses ; Rome, le Corso ; Naples, la Villa Reale ; Venise, son Lido ; St. Pétersbourg, sa perspective Newski ; Marseille, sa Cannebière : voilà pour l'ancien monde.

Dans le nouveau, New-York compte Broadway et la cinquième Avenue ; la Nouvelle-Orléans, les rues Canal et St. Charles ; Boston, son Parc ; San Francisco, la rue Montgomery, etc ; chaque ville enfin, nous le répétons, a son quartier spécial, où certains jours, à certaines heures, sans jamais se mêler, ni se confondre, se rencontrent, se coudoient toutes les classes, tous les types de sa population.

Si Québec s'enorgueillit de la terrasse Durham, bien que fort modeste encore, Montréal, ainsi qu'il convient à une fille bien née, possède aussi son centre d'animation, de foule, de vie bruyante ; c'est la rue St. Jacques.

Dans les contrées méridionales telles que l'Espagne, l'Italie et le midi de la France, sous le soleil ardent d'un ciel d'une pureté un peu monotone, on recherche les ombrages, le parfum des fleurs, le chant des oiseaux, la fraîcheur des cascades, tous les enchantements d'une nature prodigue de ses dons. Aussi, là, fleurissent les danses, les chansons ; c'est la patrie des arts, de la fantaisie, de la sieste et du *far-niente*.

Aux brumes du Nord, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, au voisinage d'une mer aux flots âpres et rudes, on a les lumineux et tendres paysages du printemps, et les tons chauds et colorés des bois d'au-

tomme. A leurs habitants, la rêverie mélancolique, les légendes, les ballades et le spleen.

En Russie, et au Canada, où l'hiver dure la moitié de l'année, la neige et ses blancs flocons, les splendeurs rayonnantes et les faisceaux électriques des aurores boréales. Pour lutter contre le froid et le vaincre, activer la circulation, alimenter de combustible la machine humaine, il faut ici, une nourriture azotée, des boissons toniques, des exercices violents : le patinage, les marches en raquettes, les courses en traîneaux, la descente des montagnes russes, les glissades du *toboganing*, les longues veillées. C'est le pays de la force musculaire, des voyages, du commerce et de l'industrie. Le luxe, le confort de l'intérieur, les charmes de la vie de famille, les douceurs du *home*, constituent le but et l'objet de la vie.

L'hiver, au Canada, est la saison par excellence des fêtes et des plaisirs.

Dans quelques années, on viendra des Etats-Unis passer une saison d'hiver à Montréal, comme on va l'été à Nice. Pour les tempéraments vigoureux, ou les organismes un peu débilités, la neige et les morsures de la bise ont les mêmes attraites et produisent les mêmes effets, que la tiède atmosphère et les brises de la mer de Provence exercent sur les poitrines faibles et les santés délicates.

En langage topographique si la rue St. Jacques est le centre de la ville, elle en représente le cœur au point de vue physiologique ; là viennent aboutir le réseau des rues secondaires, et d'une de ses extrémités part la rue Notre-Dame, la grande artère de Montréal, distribuant sur son parcours les nouvelles, les cancans, les bruits, les rumeurs élaborées dans ce viscère principal.

Continuant d'user de la métaphore, nous dirons que la rue St. Jacques est aussi le thermomètre et l'horloge de la ville.

A l'allure des passants, à leur nombre, à l'attitude des groupes, on peut lire les degrés d'excitation, de gaieté, de calme ou de tristesse de la métropole commerciale.

Les bureaux du *Witness*, du *Herald*, le restaurant Freeman, les abords des banques et du bureau de poste, le St. Lawrence Hall, sont les lignes visibles, les cadrans qui marquent et expriment les mouvements intérieurs.

Au temps de l'invasion féniennne, aux jours d'élection, ou de panique financière, l'aspect de la rue St. Jacques devenait et reste encore l'étalon de l'esprit public.

Qu'on amène un Montréalais de race, les

yeux bandés, au milieu de la rue St. Jacques, nous sommes persuadé, que sans chronomètre ou débarqué d'Europe la veille, notre homme ne se trompera ni d'une heure sur le temps, ni sur le jour de la semaine.

Les divers aspects de la rue varient suivant les heures.

Le matin on dort ou l'on déjeune, tout est clos ; un peu plus tard, les hommes de peine, les commis ouvrent en baillant les portes des magasins ; des ouvriers, le bidon en main, gagnent d'un pas presté les chantiers ; des ouvrières, seules ou par couples, trottinent accortées et rieuses vers les ateliers.

Entre neuf et dix heures, les patrons, graves et dignes, ainsi qu'il sied à des chefs d'établissement dont la digestion commence, se dirigent qui vers la poste pour y prendre ses lettres et ses journaux, qui vers leurs offices.

De midi à une heure défile la procession des petites gens matineux qui se rendent au *lunch* ou en reviennent.

Jusqu'à trois heures et demie, la rue appartient aux étrangers, aux américains et américaines qui, un guide à la main, touchent leur dos avec leur chignon en renversant la tête en arrière pour mieux voir les mansardes de la Banque Molson, ou les bas reliefs de celle de Montréal ; à quelques huissiers courant porter une saisie, aux chercheurs d'annonces, aux commis en recouvrement, etc, etc.

Comme il n'existe ici que deux saisons vraiment tranchées, l'hiver et l'été, car le printemps et l'automne remplissent dans l'année le même rôle qu'une préface dans un livre, c'est-à-dire une place inutile, le théâtre que nous décrivons ne s'en ressent pas.

Pendant l'été, la rue St. Jacques devient presque déserte ; seuls les forçats de l'industrie et du commerce, les pensionnaires et les collégiens en vacances, s'aventurent sur l'asphalte brûlant amolli par le soleil. Les habitués du lieu respirent le frais dans quelque villa, ou affrontent matin et soir dans quelque séjour d'eau l'amertume et les caresses brutales de la vague.

L'heure à laquelle a lieu le vrai spectacle gala de la rue St. Jacques, c'est de trois à six heures, durant l'après-midi d'un samedi.

Ce jour-là, les grandes maisons de commerce, les banques, la bourse et beaucoup d'autres établissements fermant leurs bureaux l'après-midi, tout leur personnel, maîtres et employés, peignés, brossés, coiffés, chaussés pour la circonstance, viennent naturellement figurer au défilé.

Aussi quel coup-d'œil ! quel spectacle !

Par une belle journée d'hiver, lorsqu'un clair soleil brille dans l'azur limpide, qu'un air vif, froid et sec empourpre les joues ; au lendemain d'une de ces fraîches *bordées* de neige qui jettent sur les toits et sèment sur le sol les grains étincelants d'une poussière diamantée ; tandis que le double jet de fumée blanchâtre, produit de l'expiration pulmonaire, semble avouer que tous, bêtes et gens, ont avalé un petit engin à vapeur ; que la neige durcie par le froid, grince sous le pied ; que, stalactites multiformes, les glaçons suspendus aux rebords des toits, ou courant en volutes capricieuses le long des corniches, des entablements, répercutent mille feux ; rien d'original, de pittoresque, avec la vue de la foule, comme l'aspect de la rue St. Jacques pendant ces deux heures si courtes.

C'est alors une animation, un bruit, un mouvement, un va-et-vient, un bourdonnement étrange.

De chaque côté de la rue, les trottoirs regorgent de promeneurs : on marche de front par groupe de trois, de quatre quand on le peut, habituellement par deux ainsi que dans les rangs d'une procession ou d'un convoi, souvent à la queue leu leu, comme des canards allant à la rivière.

Ces doublements et dédoublements successifs s'exécutent sans encombre, sans choc, sans presse, de consentement mutuel ; on se cède la route, et c'est à qui fera place à l'autre : cette manœuvre, bien que délicate, au pas que commande la température du jour.

Tout le monde a l'air de se connaître, Dames et Messieurs se saluent, se sourient à qui mieux mieux.

C'est un geste de la main par-ci, un signe de la tête, une inclinaison du corps par-là, un clignement d'yeux à droite, un imperceptible battement de paupière à gauche, pendant que les *How are you?* d'un côté, les *Comment ça va?* de l'autre, se croisent et s'échangent.

Pour les habitués et les flâneurs des deux sexes, parcourir vingt fois l'espace bitumé compris entre le bureau de poste et la place Victoria, n'a rien d'extraordinaire ; les gens en voiture, eux, poussent jusqu'au Palais de Justice. En cet endroit s'élèvent les colonnes d'Hercule du turf élégant ; au-delà c'est la campagne.

Les stations qui émaillent cette promenade de la fashion, consistent en deux ou trois restaurants, où les estomacs épuisés vont faire leur charbon ; dans la librairie Dawson, dont les riches reliures et les superbes chromo-lithographies, arrêtent les

amateurs; dans les vitrines de Savage et Lyman, où les réductions d'antiques, statuettes, figurines, les bronzes d'art, les vases de jaspe, les faïences émaillées, les coupes en agathe, les candélabres, les trépieds, les pendules de tout style, attirent les curieux.

Ce qui ne surprend personne ici, mais étonnerait fort l'œil d'un étranger, c'est la multiplicité et la bizarrerie de la forme des coiffures, les nuances variées des fourrures qui constituent, en Canada, les diverses pièces de la garde-robe d'hiver. Les uns avec leurs *casques* de forme haute, tout d'une venue, ressemblent à des Persans exilés; d'autres, adoptant la forme du bonnet de police qu'ils portent incliné sur l'oreille, affectent la crânerie d'officiers de hussards; celui-ci, pacifique comptable, a l'air farouche d'un cosaque; celui-là, pauvre commis, la mine d'un riche boyard. Un grand nombre, grâce aux larges bandes qui cerclent leur coiffure, à leur longue capote *l'ister*, vous rappellent ces vieillards en turban que les maîtres italiens plaçaient dans leurs tableaux.

Sauf l'espèce de fourrure, la forme des coiffures de dames varie peu: c'est une sorte de casquette sans visière coquettement posée sur le chignon.

Pour les pardessus, les mantes, les *capots*, les gants, les manchons, tous les animaux des régions polaires ont fourni leurs robes velues. Depuis le noir brillant et solide des poils frisés des moutons d'Astrakan: le ton brunâtre et velouté du castor *piqué*, le blond fauve de la loutre, les moires chatoyantes du veau-marin, les longs poils gris et jaunes du renard, les touffes hérissées de la robe du loup ou du chat sauvage, jusqu'à la blancheur immaculée de la zibeline, aux minces filets blancs du renard argenté, aux teintes rousses du vison, aux insaisissables reflets du renard bleu, au délicat et soyeux duvet de l'aigle de mer, tout se trouve et se rencontre dans la rue St. Jacques. Il y a là cent mille piastres au soleil, si l'on y comprend les peaux d'ours blancs, d'ours noirs et de buffles qui garnissent les voitures.

En assimilant les trottoirs aux bancs d'un amphithéâtre, nous dirons que la chaussée figure la scène.

Dans ce milieu tumultueux et bruyant, toutes les formes de voitures, de véhicules imaginables, passent et se croisent tantôt au trot d'une superbe paire de chevaux, tantôt au pas relevé d'un magnifique limonier, ou traînées par un attelage de ponies gros comme des chèvres.

Les sleighs Landau avec leurs patins mobiles, l'arrière et l'avant couverts de larges peaux d'ours, passent aussi sombres et sévères que de riches catafalques; les *dog-car* gracieux, les légers *cutter* l'élégant, phaéton, la modeste *carriole*, le populaire *berlo*, laissant flotter leurs fourrures à simple ou double rangs de queues de renard, filent rapides, tourment, courent et se précipitent dans une sorte de désordre apparent, dont la main d'un cocher habile sait profiter pour montrer son coup-d'œil et son sang-froid. Quelques cavaliers, parfois une ou deux amazones traversent la rue, retenant leurs montures effrayées par ce tohubohu.

Les chevaux portent aussi leur toilette d'hiver; la petite selle a sa housse en fourrure bordée de drap de couleur; les œillères, une rosette d'où pendent des rubans; les martingales, les cercles garnis de grelots sonores, les timbres aux marteaux métalliques, les clochettes aux bruits argentins disposées en lyres, suspendues à des clochetons, et assorties de manière à ce que la tonalité de chacune forme un carillon harmonique, jettent leurs notes graves ou aiguës dans cette rumeur sourde et continue, sur laquelle ils se détachent comme les variations d'un air, de la basse d'accompagnement.

Au dessus des oreilles s'élancent des pompons ou de blanches aigrettes, et sous la ganache se balance une sorte d'ornement en crins de même couleur que celle des rosettes.

Les cochers, enveloppés dans d'énormes *capots*, la tête et le cou emmitouffés sous des capelines en poil de loup ou de renard, font honneur à l'équipage.

De quatre à six, tout ce monde, passants et flâneurs, piétons, cavaliers, femmes et hommes, délivrés du poids des affaires, ne pensent qu'au plaisir de voir, à la joie d'être vus.

La rue St. Jacques devient pendant la promenade, la bourse aux cancons, la foire aux nouvelles, et chacun, après cet exercice salutaire, dès que s'allument les premiers reverbères et que pointent les premières étoiles, rentre chez soi, la tête libre, l'estomac dispos, et chaussant ses pantouffles se dit: Que de monde il y avait aujourd'hui dans la rue St. Jacques.

Et le samedi suivant l'on recommence!
A. ACHINTRE.

TABLETTES LOCALES

Les recettes de la douane de Montréal constatent pour l'année 1874, une augmentation de \$1,096,847,05 sur l'année 1873.

Le chiffre vaut bien la peine qu'on le remarque. Si les autres villes de la confédération ont, dans la perception des droits, subi la même augmentation, cela fait bien pour le présent et promet mieux encore pour l'avenir.

Pour les personnes désireuses de connaître avec quelles contrées le port de Montréal a les rapports commerciaux les plus importants, nous donnons le tableau des produits importés et exportés durant l'année fiscale de 1874, laquelle, comme on le sait, se termine le 30 juin :

IMPORTATIONS		
Provenances.	Droits perçus.	Valeur à l'entrée.
Grande-Bretagne.....	\$2,978,615	\$25,961,720
Etats-Unis.....	1,064,466	9,490,983
France.....	367,576	1,526,507
Allemagne.....	176,905	667,875
Belgique.....	37,286	235,034
Suisse.....	19,603	132,772
Espagne.....	77,734	329,695
Portugal.....	17,204	54,291
Italie.....	2,039	16,505
Sicile.....	5,541	13,716
Autriche.....	4	360
Danemark.....	8
Prusse.....	16	136
Asie.....	198	1,135
Afrique.....	148	986
Grèce.....	2,350	15,488
Hollande.....	152,843	120,632
Chine.....	9,897	675,206
Japon.....	14,227	296,144
Venezuela.....	13,170
Brésil.....	184,111	439,316
Java.....	101	906
Antilles espagnoles..	192,772	552,229
Antilles hollandaises.	7,908
Indes hollandaises...	35	7,764
Indes anglaises.....	208,465
Antilles anglaises....	162,596	387,812
Possessions anglaises.	19,625	390,189
Total.....	\$5,485,904	\$41,340,956
EXPORTATION		
Destination.	Valeur comprenant les charges.	
Angleterre.....	\$22,149,300	
Etats-Unis.....	2,102,161	
Terreneuve.....	1,581,000	
St. Pierre Miquelon.....	68,300	
France.....	92,054	
Belgique.....	132,232	
Cuba.....	4,275	
Amérique du Sud.....	510,427	
	\$26,639,839	

Entre l'année précédente et celle-ci, la valeur des marchandises exportées ou importées dans notre port, il existe une différence en faveur de l'année 1874 de \$3,338,112.

L'INCENDIE DU COLLEGE MASSON A TERREBONNE

Au nombre des maisons d'éducation spécialement vouées à l'enseignement commercial, figure au premier rang le Collège Masson. Sa fondation date de l'année 1847. C'est donc la plus ancienne institution de ce genre, établie dans le pays. L'idée de sa fondation est due à feu l'honorable et regretté Joseph Masson, dont la position commerciale était alors émi-

nente parmi les Canadiens-Français à Montréal ou établis à l'étranger. En mourant feu M. Masson laissa le soin d'exécuter ses plans à son honorable Dame, dont la charité et le dévouement à tout ce qui est religieux et Canadien est maintenant proverbiale.

Madame Masson s'empressa donc de seconder les efforts généreux des Révds. Messire Pelletier et Thérberge, en dotant l'institution naissante d'une maison avec dépendances convenables au berceau du Collège Masson. Les citoyens de Terrebonne ne furent pas insensibles aux avantages qui devaient découler d'une institution dont le programme était, alors, à la fois classique, commercial et industriel; ils firent des efforts généreux de toutes sortes pour seconder le zèle des immortels fondateurs du Collège Masson.

Les progrès de cette maison furent étonnants et les germes de cette éducation mixte produisirent des talents qui se développèrent avec le plus grand avantage pour l'Eglise, le barreau et pour tous les rangs de la société.

Les succès obtenus jusqu'alors enhardirent les généreux fondateurs du Collège Masson, et dès lors ils songèrent à ériger un monument national dont les proportions devaient être très-étendues. C'est cette partie déjà érigée qui est devenue la proie des flammes, lundi matin, le 11 janvier courant.

Le corps principal mesurait 120 pieds et l'aile droite 150 pieds en longueur. Le Collège Masson était une bâtisse en pierre taillée, de quatre étages de hauteur, y compris le rez-de-chaussée, et surmontée d'un toit français avec mansardes. Le plan inédit est dû à feu le Rév. Messire Pelletier, l'un des fondateurs. Ce fut ce dernier et feu Messire Thérberge qui firent construire le corps principal et le Rév. Messire Graton, supérieur actuel, qui présida à l'érection de l'aile. Tout le confort moderne désirable rendait l'habitation du Collège Masson agréable et attrayante aux nombreux élèves de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada, au nombre de près de 300 lors de l'incendie.

Outre le système d'éducation commerciale si bien inauguré par le Rév. Messire J. B. Primeau, prêtre, alors supérieur, continué et considérablement amélioré par les Révds. Messire Graton et Leclerc, le Collège Masson offrait aux élèves un attrait tout particulier, tant par son site admirable que par la discipline indulgente adoptée si judicieusement à la classe des jeunes gens destinés au monde des affaires.

La facilité avec laquelle la langue anglaise y était enseignée—chose remarquable dans un milieu tout-à-fait Canadien-Français—et le succès généralement et universellement obtenu dans l'enseignement de la calligraphie, ont toujours paru tenir du prodige; si bien que les gens d'affaires à Montréal donnèrent toujours la préférence et le plus grand encouragement aux élèves sortant de la classe commerciale. Témoins les nombreux élèves du Collège Masson qui brillent aujourd'hui dans les différentes positions qu'ils occupent dans les grands centres.

Les directeurs du Collège Masson comptent donc maintenant plus que jamais sur les efforts généreux et réunis du Gouvernement et de la Législature de Québec, des hommes d'affaires et des amis de l'éducation, pour les aider à relever de sa ruine encore fumante, ce bel édifice dont l'inscription orne encore le frontispice, ayant été respectée par l'élément destructeur, comme pour indiquer à tous ceux qui s'intéressent aux générations futures, les moyens à prendre pour rebâtir ce monument élevé, avec tant de sacrifices, au commerce, à l'agriculture et à l'industrie.

La corporation du Collège Masson perd réellement tant pour la bâtisse que pour son ameublement, et les provisions qui y étaient accumulées pour tout l'hiver, une somme de près de \$100,000, dont 24 à \$28,000 seulement sont couvertes par les assurances.

Voici maintenant quelques détails sur le malheureux incendie du Collège Masson: Les directeurs n'ayant pu jusqu'à présent bâtir l'aile gauche où devait être la chapelle, consacrerent un espace relativement étroit pour y faire la chapelle temporaire; afin de rendre les cérémonies du culte convenables, il fallut cacher une partie des ouvertures à l'intérieur par des tapisseries dont les dispositions artistiques relevaient l'éclat et la majesté de ce petit sanctuaire. Lundi matin, à cinq heures et demie, M. le Directeur venait de dire sa messe et deux autres prêtres se disposaient à célébrer le St. Sacrifice, et pour ce, le servant dut allumer les bougies nécessaires. Malheureusement un des cierges, en tombant, mit le feu aux fleurs artificielles qui ornaient l'autel; de là, les flammes se communiquèrent en un clin-d'œil aux tapisseries

de la chapelle et aux branchages qui formaient la crèche de l'Enfant-Jésus.

Les deux prêtres et le servant s'élançant vers le feu et d'un coup de main arrachèrent une partie des tapisseries, rideaux et branchages en flammes et les jetèrent au milieu de la chapelle: mais pour comble de malheur, une lampe à l'huile de charbon, qui brûlait aux balustres, fut en même temps renversée par terre et fit explosion; dès lors les flammes se propagèrent avec fureur et ces derniers s'empresèrent d'aller demander du secours et de l'eau. Dans leur empressement, ils oublièrent de refermer derrière eux la porte de la chapelle, ce qui déterminait un courant d'air tellement fort que toute la chapelle prit feu instantanément, et il fut dès lors impossible d'y pénétrer d'avantage. Le St. Sacrement et une relique précieuse pour la maison, le cœur du regretté feu Messire A. Thérberge, ne purent être sauvés des flammes, non plus qu'aucun des meubles et effets qui étaient dans le corps principal de l'établissement. Une fumée épaisse s'engouffra de suite, par tous les corridors, tous les étages de la bâtisse principale. Plusieurs des prêtres qui étaient encore dans leurs chambres, eurent beaucoup de difficultés à se sauver à travers la fumée. Et si ce n'eût été une clef que le Rév. Messire Champoux, prêtre, professeur de la classe d'affaires avait par hasard sous sa main et avec laquelle il put ouvrir une porte détournée, ce Monsieur aurait été suffoqué et aurait péri dans les flammes. Un autre Monsieur, qui était à l'infirmerie eût à briser son châssis et dut se jeter du troisième étage sur la foule qui se disposait à le recevoir; cette chute fut sans accident.

En ce moment tous les élèves étaient à la salle d'étude, dans l'aile droite, et quelques-uns arrivant à la hâte par le corridor du corps principal, déjà rempli de fumée, ouvrit la porte de la salle pour donner le cri d'alarme. Le maître d'étude voyant la fumée s'engouffrer dans l'appartement où il était, donna aux élèves l'ordre du «sauve qui peut»—dès lors tous se précipitèrent dehors sans songer à leurs effets, grand nombre même sans songer à prendre leurs coiffures et leurs pardessus qui étaient au vestiaire. En un instant tout l'établissement vomissait une fumée épaisse et suffocante.

Après qu'il fut constaté qu'il n'y avait pas de danger imminent pour l'aile droite, M. L. R. Masson, le Capt. L. H. Roy, M. Joseph-Edouard Masson et plusieurs citoyens intrépides s'élançèrent vers le dortoir de la salle d'étude et de la récréation, qui étaient dans l'aile, et sauvèrent une grande partie des meubles qui s'y trouvaient. Entr'autres les tables de billard, les pupitres, les chaises de la salle d'étude et quelques valises qui étaient près de l'escalier.

En un instant les flammes avaient envahi le corps principal et commençaient à lécher les ouvertures de l'aile. A ce moment une détonation se fit entendre, causée, sans doute, par l'explosion du récipient de l'huile de charbon ou d'autre matière inflammable, mais ce fut sans résultat sérieux, et toute la charpente du corps principal s'effondra dans les ruines.

Une partie des livres sauvés dès le début; mais la salamandre, qui contenait le restant des livres et valeurs de la corporation, tomba au milieu de ce brasier ardent. C'est à ce moment que la petite pompe portative de M. Moody arriva et que l'on put se procurer de l'eau. L'engin fut immédiatement braqué sur la salamandre qui fut inondée et qui plus tard fut retirée des ruines avec tout son contenu sain et sauf.

Il y avait complète impossibilité de sauver l'aile droite vu l'absence de coupe-feu et de portes métalliques aux ouvertures communiquant avec le corps principal. Dès lors il fallut songer à protéger et sauver les nombreuses dépendances de la conflagration. Tout les moyens furent mis à contribution, et grâce au zèle infatigable des spectateurs, l'incendie fut réduit au Collège seulement.

En moins de deux heures tout l'établissement du «Collège Masson» ne présentait plus qu'un monceau de débris fumant. C'est alors que la désolation générale se peignit sur toutes les figures. On aurait dit qu'un grand malheur venait de frapper chaque individu en particulier. Combien de familles pauvres doivent regretter la charité inépuisable des directeurs de cet établissement? Toute la population devra souffrir de la perte de cette maison, et Terrebonne ne reprendra sa gaieté et sa splendeur que lorsqu'elle reverra surgir les murs du nouveau «Collège Masson».

Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, dont on connaît l'énergie indomptable, a déjà ordonné la reconstruction de cette maison, sur des proportions beaucoup plus étendues. La corporation du Collège Mas-

son est déjà à l'œuvre pour déterminer le moyen le plus rationnel d'y parvenir. Les citoyens de Terrebonne ont les yeux sur leurs mandataires, l'hon. M. Chapleau, à Québec, et M. Masson, à Ottawa, pour les supplier d'employer toute leur influence en faveur de cet établissement. Les amis de la maison et le public en général s'uniront comme un seul homme pour appuyer le don ou le prêt généreux que les gouvernements et les législatures voudront bien accorder à cette institution qui a déjà fait tant d'honneur au pays et dont un grand nombre de citoyens ont particulièrement bénéficié.

Les sympathies publiques, non seulement à Terrebonne, mais dans toute la puissance et même aux extrêmes limites des Etats-Unis, se sont manifestées chaleureusement par l'entremise du télégraphe, et il n'y aura qu'une voix pour demander avec instance et avec hâte la reconstruction de cet établissement.

Maintenant il reste une chose déplorable à constater. C'est l'inefficacité des moyens de sauvetage dans nos campagnes. L'expérience de ceux qui y conduisent les affaires n'en est pas la cause, car leur esprit de progrès les mettrait bientôt en état de parer à ces calamités si fréquentes maintenant; mais c'est le mauvais vouloir et la répugnance des contribuables qui ne songent qu'aux dépenses et qui n'y consentent qu'après avoir été eux-mêmes frappés. Plaise à Dieu que ces funestes exemples déterminent à l'avenir les gardiens nés ou élus de la chose publique, dans chacun de nos grands centres ruraux, à faire les sacrifices nécessaires pour parvenir à la sécurité de la personne et de la propriété de leurs commettants.

Nul doute que si le « Collège Masson » eût été pourvu d'un petit « Babcock », l'établissement aurait été sauvé, témoin le commencement d'incendie de « Spencer Wood » à Québec, Montréal et ailleurs.

Nos meilleures sympathies sont donc acquises au « Collège Masson » et nos meilleurs souhaits pour sa reconstruction dans le plus court délai possible; à cette fin nous joignons nos efforts à ceux de nos confrères, pour prier le gouvernement de Québec surtout, de venir en aide immédiatement à cette maison dont nous déplorons amèrement la perte.

Il n'y a eu aucune perte de vie à Terrebonne, et tous les élèves sont, pour la plupart, rendus dans leurs familles respectives, et les autres, des Etats-Unis, sont les hôtes de plusieurs citoyens généreux et hospitaliers de Terrebonne, jusqu'à ce que leurs parents viennent les chercher, ou qu'ils soient conduits dans d'autres maisons d'éducation.

La corporation du « Collège Masson » tiendra continuellement son bureau d'affaires, dans la ville de Terrebonne, pendant la reconstruction du « Collège Masson ».

UN CORRESPONDANT DE TERREBONNE.

SCIENCE POPULAIRE

Le *Journal de Thérapeutique* publiait dernièrement, par la plume du Dr. Giralès, qui venait d'en faire quatre fois l'essai sur lui-même, un moyen qui permettait de braver les flots les plus tumultueux; ce moyen n'est pas absolument nouveau, quoique cependant assez récent; il est malheureusement en beaucoup de pays parfaitement inconnu.

Il consiste à prendre un peu d'un médicament qui a fait dans ces dernières années beaucoup de bruit et qui mérite en effet une place très-importante dans la liste de nos remèdes, je veux parler du *chloral*.

C'est en 1871 que, dans un journal de médecine anglais, le Dr. Pritchard publia les bons effets qu'il avait obtenus du *chloral* à la dose de 0,75 centigrammes, comme moyen préventif du mal de mer. Mais, comme beaucoup de bonnes choses, l'emploi de ce moyen ne se répandit pas en France.

M. le Dr. Giralès connaissait peut-être ce moyen, mais ne lui accordait sans doute qu'une confiance modérée, habitué qu'il était à l'insuffisance de tous les prétendus préservatifs, insuffisance dont une tendance extrême au mal de mer, dans de fréquents voyages qu'il avait effectués, ne lui avait été que trop bien démontrée.

C'est donc dans ces conditions qu'il se trouvait récemment à Boulogne, se préparant à partir pour Londres.

La mer était assez mauvaise pour faire hésiter plus d'un voyageur; lui-même ne se sentait qu'une médiocre envie de se confier à la trop inhumaine Amphitrite. On lui dit qu'un médecin des Transatlantiques employait avec succès le *chloral*. Il partit avec une petite bouteille dans sa poche. La bouteille contenait de l'eau dans laquelle il avait fait mettre 0,30 centigrammes de *chloral*.

Il eut le plaisir égoïste de voir circuler les cuvettes, d'entendre les gémissements de ses infortunés compagnons, et arriva l'estomac dispos à Folkestone.

Au retour, il ne manqua pas de prendre sa provision, et fut aussi heureux qu'en allant.

Dans un second voyage, effectué peu de temps après, de Calais à Douvres, par une mer excessivement mauvaise, et de Douvres à Calais, par une mer furieuse, il eût, grâce à son inséparable bagage, la même tranquillité d'esprit, et surtout de cœur.

Nous le répétons, c'était la première fois que le Dr. Giralès allait sur mer sans payer son tribut.

L'action du *chloral* s'explique ici par la propriété qu'il possède d'émousser le système nerveux, dont la trop grande susceptibilité est la cause du mal qui nous occupe. Nous recommandons le moyen aux voyageurs de cœur léger. Il est à coup sûr sans inconvénient, et rien n'est plus simple que de faire faire, par un pharmacien, avant de s'embarquer, une potion renfermant la moitié d'un gramme de *chloral*; on l'avale d'un trait dès que l'hélice commence à tourner. Si l'expérience confirme ces bienheureux essais, ce sera un titre de plus à la reconnaissance des hommes pour la médecine en général et pour le *chloral* en particulier.

Quand Leuwenhoc observait curieusement les mouvements des êtres microscopiques qui se meuvent dans une goutte d'eau putréfiée, il ne se doutait pas qu'il sauvait la vie à des centaines d'individus.

Il est vrai que pour arriver à ce résultat, il a fallu les recherches et les travaux de plusieurs générations de savants. — Parmi eux, il en est un dont le nom et les travaux demeureront éternellement prépondérants dans la science : M. Pasteur.

L'habile chimiste n'admet pas l'existence d'un être quelconque, si petit qu'il soit, sans l'existence antérieure d'un germe qui l'a produit.

Un tonneau de vin fermenté; on y trouve de petits corps ronds qui se meuvent, qui ne se trouvent que dans le vin fermenté, qui ne se trouvent pas ailleurs. M. Pasteur fait de ces corps les instruments, les agents de fermentation du vin. Agents inconscients qui ne se doutent en rien du résultat de leur travail collectif, qui s'en soucieraient fort peu s'ils s'en doutaient, mais qui trouvant dans le vin un milieu qui leur convient, y vivent, y pullulent et le modifient comme nous modifions nous-mêmes l'air que nous respirons; enfin y apportent un changement tel que là où tout à l'heure nous disions vin, nous disons maintenant vinaigre.

Toute fermentation est l'œuvre d'agents semblables.

Sans ces infiniment petits, pas de fermentation, pas de vin, pas de bière, pas de pain.

Sans eux, on peut se demander ce que serait, sur notre globe, la vie dont ils sont la plus petite en apparence, et cependant la plus féconde expression?

Qu'on les détruise, soit par la chaleur, soit par le froid, pour la conservation des viandes; dans les deux cas, on a empêché toute fermentation de se jamais produire.

Beaucoup de nos maladies sont dues à leur influence: ils sont aussi irresponsables du mal qu'ils nous causent, ainsi que du bien qu'ils nous procurent dans d'autres conditions qui sont pour nous plus favorables.

Malheureusement, il est jusqu'ici impossible de détruire avec efficacité ces germes animés, ou du moins vivants de certaines de nos maladies. On détruit bien les germes qui peuvent exister dans un tonneau de vin, ou ceux qui se trouvent sur la viande fraîche, et qui, les uns et les autres, n'attendent qu'une occasion favorable pour faire fermenter l'un et putréfier l'autre.

Les procédés de la vie même étant analogues aux procédés de la fermentation, d'une façon plus précise les globules du sang fonctionnant dans le liquide rouge un peu à la manière de petits ferments; il s'ensuit que l'agent qui serait capable de détruire les ferments qui, dans le sang, produisent les maladies, détruirait aussi les globules, c'est-à-dire les sortes de ferments qui produisent la vie. Ce serait donc un peu l'histoire du pavé de l'ours. Sans doute on guérirait ainsi la fièvre typhoïde; mais en tuant le malade; ce qui n'est pas absolument pratique.

Mais une expérience célèbre de M. Pasteur a permis à M. le Dr. Alphonse Guérin une ingénieuse application à la médecine, et cette application n'a plus les mêmes inconvénients que les agents prétendus antiseptiques, par lesquels on prétend guérir toutes les maladies dues à des miasmes.

M. Pasteur, pour répondre aux objections qui ont été faites à cette idée qu'il professe que toute fermentation provient de germes, et que sans germe il n'y a pas de fermentation, prit un ballon dans lequel, par divers mécanismes, il obtint ce résultat que tout l'air qui s'y trouvait avait préalablement traversé une certaine épaisseur de ouate.

Les liquides déposés dans ce ballon ne fermentèrent jamais; la ouate, examinée au microscope, présentait dans les mille et mille branchages, dont les ramifications microscopiques constituent son tissu, une quantité considérable de germes.

La ouate arrête donc, mécaniquement, les germes. C'est un filet dont les mailles, proportionnées à la capture, opèrent dans l'atmosphère des pêches miraculeuses de petits corps invisibles qui y voltigent, et à la façon

de ces graines végétales qui vont développer la giroflée sur l'angle du vieux mur, développent la fermentation lorsqu'elles viennent à rencontrer une proie sur laquelle elles vont se nourrir, se dénouer et se multiplier.

M. Alphonse Guérin, pénétré comme tous les chirurgiens des dangers de l'air confiné des salles de blessés sur les amputés, dont la plus grande partie succombait pendant la guerre, eut l'idée d'entourer de ouate les moignons à vif de ses opérés. De ce jour il n'en perdit plus. D'épaisses couches de ouate superposées sont serrées sur la plaie, qui dès lors insensible et à l'abri de l'air, se guérit toute seule, sans autre pansement. Le résultat est merveilleux, et bien fait pour prouver ce que nous disions en commençant, à savoir l'utilité pratique des données scientifiques en apparence les plus abstraites.

M. Alphonse Guérin a donc fait une véritable découverte, et tout le mérite lui en revient.

Mais cette découverte a un père; c'est M. Pasteur. M. Pasteur est destiné à donner ainsi indirectement naissance à une foule de découvertes qui sont en quelque sorte les générations successives de ses remarquables travaux.

Cela n'est donné qu'à un petit nombre de savants, et ces découvertes, tout en attirant sur leurs auteurs la juste considération qu'ils méritent, doivent singulièrement flatter le représentant actuel de la panspermie.

UN BANQUET A ST. HYACINTHE

Vous connaissez tous St. Hyacinthe? Au milieu d'une vaste plaine, l'une des régions agricoles les plus fertiles du Canada, semée de ci de là des groupes de maisons fort bien alignées, des rues propres, des places spacieuses, un marché central, quelques édifices publics de très-bonne tournure: Evêché, Palais de Justice, Hôpital, des institutions, Couvents et Collège classique réputés, d'élégantes résidences particulières entourées de jardins; traversant la ville, le Yamaska, une rivière qu'on appellerait fleuve dans l'Europe altérée, mais ne jouissant ici de quelque crédit qu'à cause des pouvoirs hydrauliques qu'elle fournit; trois ponts, deux aux extrémités, un au centre, réunissent les campagnes à la ville; puis, se détachant sur les tons blancs des maisons, de longs corps de logis en briques rouges, percés de nombreuses croisées, les toits surmontés de hautes cheminées, indiquent que l'industrie a ici un pied-à-terre: telle est en miniature la ville de St. Hyacinthe.

Une population intelligente, active, industrielle, des avocats habiles, des journaux, deux banques, des industriels entreprenants, une agriculture perfectionnée, font de cette localité un des centres destinés dans la province de Québec à un avenir florissant.

Mardi, 12 courant, les citoyens de St. Hyacinthe avaient convié à un banquet, préface obligée de l'inauguration d'une nouvelle fabrique, diverses notabilités du pays ainsi que la presse de Montréal.

Il s'agissait de célébrer la prochaine ouverture de la fabrique de chaussures de MM. Martin, Hamel et Cie., qui, en présence des offres aussi généreuses qu'intelligentes: exemption de taxe, octrois de primes, faites à leur Compagnie par la Corporation de St. Hyacinthe, n'ont point hésité à transporter ici leur manufacture de Montréal.

Idée aussi heureuse qu'originale, c'est dans la salle même où les machines grincent et gémissent demain qu'était disposée la table des convives.

Cent cinquante personnes au moins prenaient leur place à huit heures.

M. le Maire Dessaulles, ayant à sa droite M. Clarke, de Sherbrooke, à sa gauche l'Hon. Juge Sicotte, présidait le repas.

MM. Delorme et Mousseau, M. P.; les Révds. MM. Ouellette, Gravel et Bourgeois; M. Taché, shérif, faisaient face au président.

Des inscriptions rappelant les noms des fondateurs de l'industrie locale, ceux de MM. Côté & Côté, Victor Côté, Payan et Cie., A. Chagnon, Fréchette & Frère, A.

Brodeur, ornaient les draperies qui décoraient la salle, dont les murs disparaissaient sous le double rideau de la verdure persistante de jeunes sapins.

Une fois l'appétit apaisé, et cela au rythme monacal d'un corps de musique venu de Montréal exprès pour la circonstance, les *toasts* prirent leur volée.

Après les santés officielles, MM. Delorme et Mousseau, M. P., répondirent d'une manière fort heureuse à celle de la Chambre des Communes.

M. Delorme, en un discours fort élevé, montra que dans le passé comme dans le présent, l'industrie et la civilisation générale marchent et progressent parallèlement; et, en sa qualité de membre du comté, il se félicita de représenter une ville dont les débuts et la vitalité actuelle annoncent la prospérité future. N'oublions point de mentionner que MM. Delorme et Bachand ont eu la première idée de la création de la banque de St. Hyacinthe.

L'hon. M. Laframboise, MM. Marchand et Bachand, M. P., répondant à la santé de la Législature de Québec, firent applaudir leurs judicieuses remarques.

M. Taché, dans une intéressante improvisation, rappela l'histoire et les développements de St. Hyacinthe.

Ici se place la lecture d'une lettre de M. Gendron, qui, ne pouvant se rendre à l'invitation, exprime ses regrets et souhaite succès à l'entreprise. MM. Doran et Clarke portèrent un toast à la nouvelle Compagnie; puis MM. Dessaulles et Bourgeois répondirent à la santé du Conseil de Ville; les révérends MM. Gravel, Ouellet et Bourgeois, à celle du clergé; MM. Sicotte, Lanctot, Mercier, L. O. David, Demers, à la magistrature et à la presse; M. Louis Côté, à l'industrie, et M. Mercier, au comité d'organisation.

Tout s'est passé au milieu de la cordialité la plus parfaite; la joie franche et la bonne humeur des convives étaient savamment maintenues par l'excellence du menu, la bonté des crus, et l'intelligence du service du maître d'hôtel de la cérémonie, M. Victor, propriétaire de l'hôtel de France.

Quant au comité d'organisation, il est digne de tout éloge; un de ses membres a poussé la courtoisie jusqu'à l'héroïsme, car nous l'avons entendu prononcer deux discours, et surveiller le service, sans prendre une bouchée.

Comme nous faisons ressortir le mérite de ce sacrifice à l'un des convives, ce dernier nous répondit: C'est qu'il aura dîné avant de venir!

Mettez-vous donc en quatre pour vos hôtes!

Nous donnerons, dans un de nos prochains numéros, sur la naissance et les progrès de l'industrie à St. Hyacinthe, des détails beaucoup plus complets, qui intéresseront capitalistes et consommateurs, car, il y a là, comme on dit, un signe des temps.

A. ACHINTE.

PERSONNEL

M. Louis Carrell, surintendant des chemins de fer du gouvernement dans les provinces Maritimes, a résigné.

M. George Balcer, de Trois-Rivières, a été nommé consul en cette ville par le gouvernement de Suède et Norvège.

MM. Oscar Dunn et F. A. Quinn viennent d'acquiescer la propriété de la *Revue Canadienne*, et se proposent de la réorganiser complètement.

M. Prévost, membre du Parlement Fédéral, pour le comté des Deux-Montagnes, a donné sa démission, à cause de la corruption pratiquée par ses amis, hors de son élection.

J. C. Villeneuve vient d'être réélu à l'unanimité, pour la neuvième fois, maire de la mu-

municipalité du village St. Jean-Baptiste. M. Jos. Paris a été réélu conseiller, et M. John Lee est l'autre conseiller élu.

A une assemblée tenue au village de Verchères, le 28 décembre dernier, dans le but de procéder à l'élection des officiers de la société d'Agriculture No. 1, du comté de Verchères, J. N. A. Archambault, écrivain, notaire de Varennes a été, en son absence, élu par acclamation, président de la dite société.

Voici le montant des dommages essayés par l'incendie qui a eu lieu à Hochelaga, dimanche 10 courant. Wm. Wilkinson, hôtelier, \$1,000; Robert Ellis, mécanicien de la manufacture de coton, \$200; Wm. Flynn, charpentier, \$159; Charles White, employé à la Compagnie des Chars, \$200; D. Leduc, boucher, \$200; autres locataires, \$300. Total, \$2,050, pas d'assurance. Les bâties étaient évaluées à \$5,000, et on dit aussi qu'elles n'étaient pas assurées.

Les nominations suivantes de Maitres de Poste pour la division postale de Montréal viennent d'être faites: G. Rochon, à Sandreville, comté de Beauharnois, à la place de M. Biron, qui a résigné; P. Moreau, à St. Luc, à la place de feu Samuel Hamilton; E. Millette, à Brompton Falls, à la place de J. R. McDonnell, résignataire, et T. Brossart, à Melocheville, comté de Beauharnois, à la place de G. Ellis, qui a aussi résigné.

Le bazar qui a eu lieu à Trois-Rivières pour venir en aide au collège s'est terminé lundi soir par le tirage d'une médaille au profit de l'homme le plus populaire des Trois-Rivières; après une lutte chaudement contestée entre MM. Gouin et Guillet, à laquelle prirent part un grand nombre de dames et demoiselles, M. Guillet l'a emporté par une majorité de 840 voix.

L'heureux mortel, dont les charmes ont captivé les suffrages du beau sexe, est âgé de 82 ans.

M. Hurteau a été élu par acclamation dans le comté de l'Assomption.

SEMAINE POLITIQUE

Au Canada, Ontario se trouve en plein enfantement électoral. Sera-ce un garçon ou une fille? Qui sortira de l'urne, conservateurs ou libéraux? Dans ces questions, les plus avisés sont parfois les plus déçus. Témoin la dernière élection de Montréal-Centre. M. Devlin devait, suivant dame rumeur, être battu, M. Ryan, victorieux par conséquent. Eh bien! Le contraire est arrivé. L'événement ne changera rien à la rotondité de la terre, mais c'est ainsi. A ce propos, un épisode qui fera juger de la manière dont certains électeurs comprennent l'importance du scrutin secret.

Le jour de l'élection Ryan et Devlin, un électeur, au maintien embarrassé, s'avance dans la salle au milieu d'une masse de curieux, présente sa carte à l'officier rapporteur du poll, et le prie de lui indiquer les formalités à remplir pour rendre son vote régulier; car, ajoute-t-il, je ne sais pas lire.

L'officier donne à haute voix les prescriptions de la loi, puis, le prenant à part, lui demande à voix basse, en face duquel des deux noms inscrits sur le bulletin, il désire faire sa croix? Ah! s'écrie aussitôt notre homme d'une voix de stentor, «J'ai pas besoin de me cacher, je vote pour M. Devlin!» Vous voyez l'effet d'ici, n'est-ce pas?

A Québec, le comité d'enquête des Tanneries subit l'influence de la température, car les bancs de neige retiennent les témoins sur les routes.

La discussion de la nouvelle loi électorale a commencé. L'hon. M. Laframboise, et M. Picard, opposés à l'augmentation du cens électoral, ont au contraire combattu pour son extension.

M. Langelier s'oppose aussi au maintien du cens d'éligibilité (qualification), qu'il considère comme purement illusoire, et mettant une entrave à la carrière politique d'une foule de jeunes gens intelligents, peu favorisés de la fortune.

M. Chapleau s'est prononcé contre le vote au scrutin secret et pour le maintien de la nomination.

M. Valin adopte comme excellent le scrutin secret, et préférerait l'établissement du suffrage universel à l'adjonction pure et simple des capacités.

M. Gérin, repousse le scrutin secret comme une mesure prématurée pour la population, et demande l'abolition du cens d'éligibilité.

M. Laroque veut l'abolition de la nomination et le vote au scrutin secret.

Les Hons. MM. Irvine et Ouimet veulent le maintien du vote public et de la nomination.

M. Beaubien parle en faveur du scrutin secret tel que pratiqué en Angleterre.

M. Bellingham approuve l'abolition du cens d'éligibilité.

Les enquêtes se succèdent ici comme les aurores boréales dans notre ciel: une de finie, une autre commence.

Il point déjà à l'horizon une autre enquête sur l'emprunt provincial de £500,000, négocié à Londres par notre trésorier, M. Robertson, au moyen de MM. Morton, Rose et Cie.

Les actions auraient été émises à 95, tandis qu'il y avait dans la caisse provinciale un surplus assez considérable pour rendre cet emprunt inutile; car il ne s'a gissait en somme que de payer un subside de £203,200, tel que statué dans l'acte concernant les chemins de fer.

Ce sont là les accusations qu'a provoquées une motion présentée par M. Bellingham. Il nous reste à consigner les réponses de l'hon. Trésorier.

Aux Etats-Unis l'imbroglio de la Louisiane se corse de plus en plus; des membres du cabinet, M. Fisk, entre autres, menacent de se retirer. Le président a envoyé un message au Congrès qui, ces jours-ci, va s'occuper sérieusement de trouver un moyen légal de mettre un terme à ces usurpations successives.

En Espagne, le roi Alphonse a fait sa rentrée dans Madrid au milieu des hurrahs, traversant des rues pavées, passant sous des arcs de triomphe, pendant que les troupes de Don Carlos marchaient sur Valence, que Sa Majesté régnante venait de quitter.

A Francfort, le gouvernement allemand a interdit les réunions socialistes ainsi que celles des Trade-Unions.

La Russie a déclaré qu'elle suivrait la conduite de l'Allemagne et de l'Autriche, relativement à la reconnaissance de la monarchie espagnole.

En France, toujours même situation. La marche des choses tend évidemment à la dissolution de l'Assemblée.

L'apologue ci-dessous, dû à la plume mordante d'un poète parisien, résume le passé, le présent et l'avenir du Corps Législatif:

L'Assemblée, ayant flâné
Tout l'été,

Se trouve fort dépourvue,
Depuis que la bise est venue.
Pas le plus petit fragment
De loi ni d'amendement.
Elle va crier famine

A la Commission voisine,
La priant de rapporter
Quelque loi pour subsister
Jusqu'à la Noël prochaine.

—Je vous paierai votre peine

—Par des interpellations.

—Hélas! les commissions
N'ont pas l'humeur travailleuse,
C'est là leur moindre défaut.

—Que faisiez-vous au temps chaud?

Dit l'autre à son emprunteuse.

—J'allais, loin du soleil brûlant

Prendre le frais, ne vous déplaise.

—Vous preniez le frais, j'en suis aise,
—Allez vous chauffer maintenant.

A. A.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie de bronches, maux de Gorge et Consommation, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.

TABLETTES LOCALES

La semaine dernière, une réunion a eu lieu à l'évêché de Montréal, afin d'aviser aux moyens d'établir dans le diocèse un nouvel ordre religieux, les Carmélites. Son Honneur le Juge Coursol, l'hon. F. X. Trudel, le Dr. Hingston, M. J. B. Rolland, M. R. Bellemare, etc., étaient au nombre des assistants, auxquels Mgr. Fabre exposa le projet.

C'est à une Canadienne, Mlle Frémont, de Québec, qui a été carmélite à Rheims, France, qu'est due l'idée de cette fondation, car, sans la mort, elle devait revenir au Canada pour fonder une communauté de cet ordre.

L'hon. M. Trudel et M. A. Desjardins, M. P., ont donné le terrain nécessaire à la construction du futur couvent, qui sera situé à Hochelaga.

Un comité général, sous la présidence honoraire de Mgr. Bourget et la présidence de M. Coursol, s'occupe d'organiser des sous-comités et des souscriptions en faveur de l'œuvre.

ECHOS DE PARTOUT

Le Président vient de promulguer la loi qui a pour objet d'aider les colons dont les récoltes ont été ravagées par les sauterelles. Ceux de ces colons qui sont établis sur des terres publiques, dont ils désirent obtenir la concession en se conformant à la loi de *Homestead* ou de préemption, et qui ont eu leurs récoltes détruites ou sérieusement endommagées par les sauterelles, sont autorisés à s'absenter de leurs terres jusqu'au 1er juillet 1876, sans perdre les droits qu'ils avaient acquis précédemment à la concession. C'est une dérogation à la législation sur la matière d'après laquelle les colons qui abandonnent leurs terres pendant plus de six mois en sont dépossédés.

Le *Times*, de New-York, parle ainsi de l'Union:

«Notre petite armée de 25,000 hommes et la garde nationale des Etats, environ 153,000 hommes, représentent le service militaire auquel nous sommes astreints. La conséquence du faible effectif de notre armée et de sa position en dehors de la masse du peuple a été d'abaisser la valeur des hommes enrôlés. C'est ce que l'inspecteur-général et le chirurgien en chef font ressortir dans leurs rapports.

«Le fait est qu'aux Etats-Unis, comme en Angleterre, l'enrôlement dans l'armée n'est qu'une dernière ressource contre la faim pour la plupart des recrues. Quelques-uns, un très-petit nombre, sont inspirés par l'ardeur militaire; d'autres ont perdu leur position ou leur réputation, et ils voient dans un bureau de recrutement un refuge, une protection contre une ruine absolue. Mais beaucoup d'autres sont des hommes qui n'ont pas plutôt signé leur enrôlement qu'ils méritent déjà une désertion. Après leur arrivée au corps, ils passent une grande partie de leur temps à la salle de police.

«Il est encourageant d'apprendre par le rapport du payeur-général que le quart des hommes ont déposé trois cent mille dollars dans la caisse d'épargnes de l'armée. Mais le rapport du chirurgien général nous dit, par contre, que depuis cinq ans, cent vingt-un homicides ont été commis dans l'armée. C'est une moyenne d'environ 25 par an. Un fait remarquable est que les troupes de couleur fournissent un nombre moins considérable d'homicides que les blancs, proportionnellement à leur effectif. On peut juger par-là des antécédents de beaucoup de recrues.»

L'estimation du nombre des habitants de notre petit monde a varié à plusieurs époques. Le recensement dans les pays civilisés n'a pas toujours été fait avec la même exactitude que de nos jours; enfin les peuplades encore étrangères à la civilisation, de jour en jour moins nombreuses, sont aussi de jour en jour visitées avec plus de soin et mieux étudiées par les voyageurs et les missionnaires.

Le nombre réel des habitants a lui-même varié, et cela suivant une progression croissante. Si les pays réfractaires à la civilisation se dépeuplent, la plupart des pays civilisés se peuplent rapidement; en somme, le nombre total des humains a augmenté.

D'après un article publié récemment par M. Ch. Brissay, dans le journal la *Nature*, le chiffre très-approximatif des habitants de la terre serait actuellement de 1,400,000,000 (un milliard quatre cents millions); l'Asie à elle

seule figure dans ce chiffre pour 800,000,000; l'Europe pour plus de 300,000,000; l'Afrique pour plus de 200,000,000; l'Océanie pour 5,000,000; l'Amérique pour 95,000,000.

D'après le travail que nous citons tout à l'heure, le nombre des villes contenant au moins un demi-million d'habitants n'atteint pas trente. Londres, la plus peuplée de toutes, compte plus de 4,000,000 d'habitants.

D'après Behm et Wagner, l'ensemble des populations urbaines de toutes les cités d'au moins 50,000 personnes ne forme qu'un total de 70,000,000 d'individus.

On voit que les points noirs que nous supposons tout à l'heure représenter les grosses agglomérations, doivent être bien clairsemés.

On se fait, d'ailleurs, une idée de la densification plus ou moins grande de la population, lorsqu'on songe que l'Europe nourrit en moyenne 305 habitants par mille hectares, — l'Asie 145, — l'Afrique 68, — l'Amérique 20, — l'Océanie 5. — La moyenne de la densité de la population, sur toute la terre, est de 102 par mille hectares. — Il est vrai qu'à Paris elle est de 237 par hectare, ce qui ferait 23,700 par mille hectares.

NOS GRAVURES

Résidence de S. H. le juge Coursol

La villa que représente notre gravure, est la résidence de Son Honneur le Juge Coursol. Ces carés de gazon, ce jet d'eau qui, durant la belle saison, semble le candélabre éclairant de sa gerbe irriguée, l'escalier d'honneur; ce coin du jardin dont on aperçoit les massifs ombreux, disent assez haut les agréments de cette résidence: c'est la fraîcheur et le calme de la campagne, apportés à la ville.

Beaucoup d'hôtes illustres ont parcouru ces jardins, dont M. Coursol, en sa qualité de maire de Montréal, fit souvent les honneurs.

La maison est éclairée maintenant à l'aide de l'appareil à gaz *Star*, dont notre dernière page renferme la gravure et la description.

Effet d'hiver—Interlaken (Suisse)

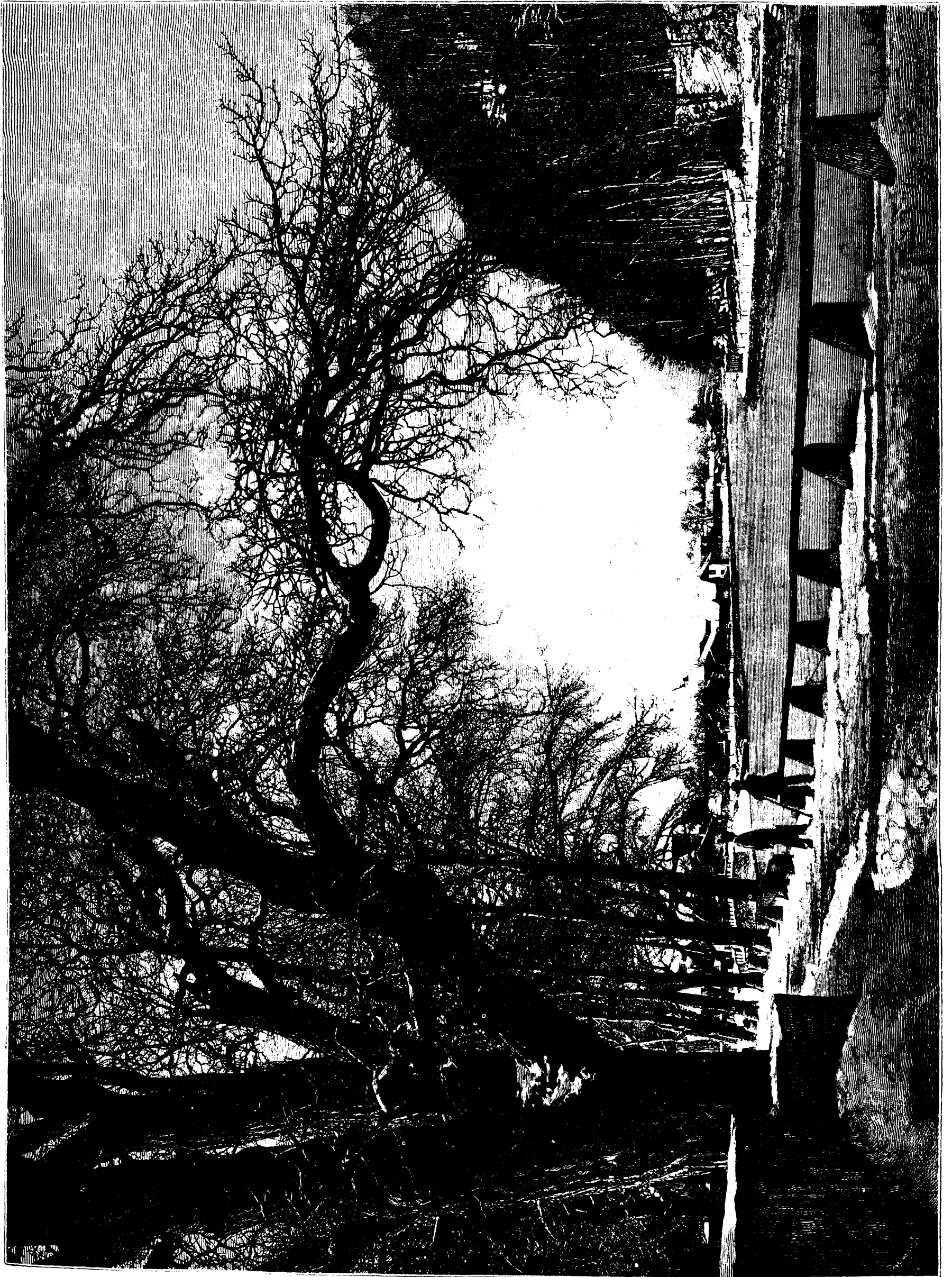
Cette magnifique gravure, reproduite au moyen de la lithographie, est le résultat de l'impression d'une épreuve photographique. On voit, par la largeur du cadre, par le lointain de la perspective, par l'exactitude des moindres détails, la diversité des teintes et la parfaite gradation des plans, ce que la photographie peut devenir entre les mains d'artistes et de manipulateurs habiles.

La scène représente un effet d'hiver en Suisse, dans le canton de Berne. Le groupe de maisons aux toits couverts de neige, du milieu desquelles s'élance le clocher de l'église, représente le village d'Interlaken, ainsi nommé de la position qu'il occupe entre deux lacs. Dans le lointain, comme toile de fond, les cimes neigeuses des pics de l'Oberland bernois. A droite un bois de bouleaux et de trembles, aux branches dépouillées, qui semblent frissonner sous leur écorce argentée. Au premier plan, à gauche, longeant la rivière, la route avec son garde-fou rustique; puis, en avant d'un groupe d'arbres, un tilleul séculaire, au tronc colossal, aux branches géantes, dont les innombrables et fines ramures ressemblent aux mille fibres de ses racines renversées.

Beaucoup d'air, d'horizon et d'espace, et éclairant le tout, une lumière si savamment répandue qu'on la dirait fixée, non dans la chambre obscure d'un objectif, mais par le pinceau d'un peintre coloriste.

Cette localité, située à 36 milles de Berne, capitale du canton, le plus grand de la Suisse, est en été un séjour charmant, où des centaines d'étrangers viennent respirer dans les villas semées sur les bords de ses deux lacs, l'air rafraîchi que la brise des montagnes voisines apporte constamment dans la vallée.

A. A.



INTERLAKEN (SUISSE)—EFFET D'HIVER



L'AMIE DU GRAND-PAPA

Puissent tous ceux, aujourd'hui pères, non pas jouer de l'accordéon sur leurs vieux ans,—nous devons la charité aux voisins,—mais vivre assez pour, lorsqu'enfouis dans un large fauteuil, ils chanteront un refrain, siffleront un air de jeunesse, voir la petite-fille de leur petite-fille, se dandiner aussi gentiment que la danseuse précoce de notre gravure.

Quelle tendresse affectueuse révèle le bon sourire du grand-père, et que de souvenirs lointains évoque le vieil air de l'instrument! Chaque note fait sans doute revivre un jour heureux, rappelle une scène, une aventure de jeunesse au vieillard. Quelle grâce enfantine, quel charme dans ce pas un peu gauche qu'essaie timidement la bambine!

Du milieu de cette chambre dont les faïences du vieux dressoir, l'antique cheminée à longue crémaillère, le poisson empaillé suspendu au plafond, l'horloge en bois sculpté, disent la condition du propriétaire, s'échappe, nous ne savons quel air d'intimité; c'est comme l'atmosphère sereine et calme du foyer de famille.

L'enfant est sans doute la préférée, la *toutoune* à laquelle l'aïeul donne la première leçon de danse. Tous deux sourient, l'un au passé, l'autre au présent; et, plus tard, l'enfant devenue grande, épouse, mère à son tour, se rappellera avec émotion cette scène d'enfance, donnant une larme au Grand-Papa défunt, et un sourire à l'accordéon muet, conservé comme une relique vénérée.

LES DIABOLIQUES

Il vient de paraître un volume qui fait un tapage d'enfer à tous les coins de la France lisante, et qui par extraordinaire le mérite: les *Diaboliques*, par M. Barbey d'Aurevilly. Si jamais un livre a justifié son titre, c'est bien celui-là! Ces *Diaboliques* ne sont pas des diableries, je vous assure, et tous les yeux ne doi-



L'AMIE DU GRAND PAPA

vent pas s'y frotter: ce sont bel et bien des diaboliques, des histoires réelles de ce temps de progrès et d'une civilisation si délicieuse et si divine, dit l'auteur, qui, quand on s'avise de les écrire, il semble toujours que ce soit le diable qui ait dicté.

M. d'Aurevilly a pour poétique que les peintres puissants peuvent tout peindre et que leur peinture est toujours assez morale quand elle est tragique et qu'elle donne l'horreur des choses qu'elle retrace. Si vous êtes de cet avis, allez à ses *Diaboliques*, à son musée... des horreurs, et vous m'en direz des nouvelles. Sinon, gardez-vous de son livre comme du feu, au feu soufflé et soufflé qui n'épure pas, quoi qu'en prétende son auteur.

Ses *Diaboliques* n'ensatiseront personne, mais il faut qu'il renonce à l'idée qu'elles pourraient dédramatiser quelqu'un. Elles feront peut-être monter le rouge à quelques visages inutilement aguerris contre certaines choses — et ceux qui craignent cette couleur feront bien de passer à côté du volume sans y regarder —; elles n'amèneraient aucun retour dans les âmes en appétence du mal. C'est un livre d'artiste, et de l'art le plus sincère et le plus rare; il faut le tenir comme tel et ne pas lui demander davantage, ce qu'il offre étant déjà beaucoup et d'un cours fort restreint à notre époque.

Nous attendrons, pour apprécier "le moraliste chrétien" en M. Barbey d'Aurevilly, les *Celestes* qu'il nous promet; avec les *Diaboliques*, nous nous contenterons de goûter sans réserve l'ensorcellement de son style qui n'a jamais été ni plus saisissant ni plus séduisant. Que de traits éblouissants, de remarques pénétrantes à chaque page, à encadrer entre deux coups de crayon:

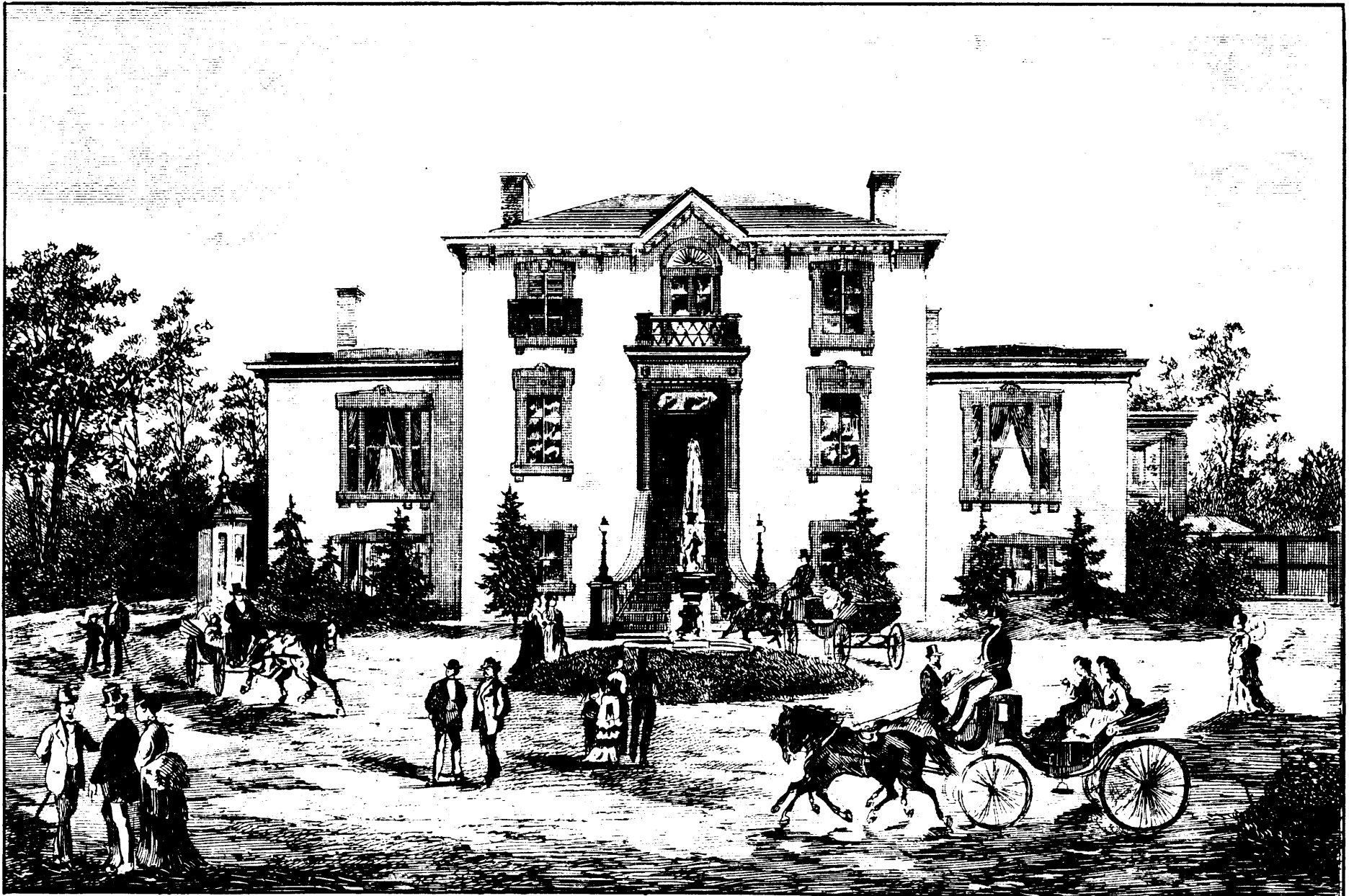
"Le postillon! image de la vie, qui fait trop claquer son fouet au départ.

"Quand on en est réellement, on se passe tout au faubourg St Germain.

"Les femmes, lâches individuellement, en troupes sont audacieuses.

"Si le sentiment de la garde qui *meurt et ne se rend pas* est héroïque à Waterloo (il s'agit de l'homme qui se défend contre l'âge) il ne l'est pas moins en face de la vieillesse, qui n'a pas, elle, la poésie, des baïonnettes pour nous frapper. Or, pour des têtes construites d'une certaine façon, ne jamais se rendre est, à propos de tout, toujours toute la question, comme à Waterloo."

On ferait un autre volume et, non certes, peu piquant, à relever tous ces diabolismes d'esprit et de dandysme analytique, et, en faveur, il sera beaucoup pardonné aux *Diaboliques* par trop diabolisantes de ce livre que l'auteur a jugé lui-même en écrivant sur sa première page: *A qui dédier cela*



LA RÉSIDENCE DE L'HON. C. J. COURSOL, MONTREAL

M. ETIENNE PARENT

(Suite)

Il en coûtait aux deux fractions du parti canadien de se séparer. Néanmoins l'accord allait diminuant entre eux. Vint un jour où il fallut ou se raccommoier ou se séparer ouvertement. M. Papineau rencontra M. Parent et voici en résumé la conversation qui eut lieu :

Parent.—Ne sentez-vous pas qu'en poussant plus loin l'excitation, nous marchons à la guerre et que nous n'avons aucun moyen de résister par les armes ?

Papineau.—C'est possible, mais en ne brusquant pas l'affaire nous n'en finirons jamais : l'Angleterre veut nous écraser.

Parent.—Dites plutôt certains anglais. J'ai la certitude que nous aurons justice par les votes constitutionnels ; n'allons pas nous mettre dans le tort en prenant des moyens violents.

Papineau.—Nous serons au contraire dans notre droit.

Parent.—D'accord, mais où sont vos armes, vos appuis ?

Papineau.—Peut-être nos voisins les Yankees ?

Parent.—C'est précisément ce que veulent nos voisins : nous annexer. Je n'en suis pas.

Papineau.—Allons donc ! nous formerons partie d'un peuple industriel, d'une grande république !

Parent.—Ah ! vous en êtes à ce point ?

Papineau.—Pourquoi pas ?

Parent.—Parce que l'annexion, c'est la mort de la nationalité canadienne.

Papineau.—Sera-t-il possible de ne pas nous voir noyer un jour par les races étrangères ?

Parent.—Si cela arrive, tant pis, mais quant à moi je ne désespérerai jamais et je serai, le cas échéant, le dernier Canadien.

L'entrevue se termina sur ce mot. Nous avons entendu dire que peu après, M. Papineau reçut une lettre d'O'Connell qui désavouait sa politique. On connaît du reste les idées du patriote irlandais.

Plusieurs années après, M. Papineau revenant d'exil revit M. Parent sur un pied de vieille intimité, mais ce dernier ne put s'empêcher de lui dire un jour : « Tenez, M. Papineau, vous avez cela de commun avec les Bourbons, que vous n'avez ni rien appris ni rien oublié ! »

On sait ce que furent les événements de 1837-38. Dans le district de Québec il n'y eut pas de pendaison, il est vrai, mais les chefs du parti Canadien n'en payèrent pas moins un tribut à leur cause. M. Parent passa l'hiver en prison, mal traité sous tous les rapports. Il souffrit du froid à tel point qu'il devint sourd et qu'au printemps, lorsqu'on le libéra sans lui avoir accordé un procès qu'il demandait avec instance, il n'entendait plus que très-faiblement d'une seule oreille. Cette surdité l'a empêché de poursuivre la carrière qu'il s'était tracée. Pourtant, il resta encore quatre ans à la rédaction du *Canadien*.

Ses articles de 1832 à 1842 ont encore aujourd'hui la valeur du premier jour où ils furent publiés.

Les questions vivaces sont les mêmes. Nous les traitons journellement sous une autre forme, voilà tout.

Excellent dans l'art de trouver le défaut de la cuirasse, M. Parent y dirige des coups qui se font sentir et qui terrassent. Franc d'allure, de langage et la main prête, il attaque de front et chaque phrase porte. Citons un passage de M. Hector Fabre, apte à juger en ces matières :

« Auprès de nos historiens, supérieur à eux par l'étendue et la force de son esprit, se place le premier de nos publicistes : M. Etienne Parent, journaliste, et journaliste toujours en vue pendant trente ans ; ses

écrits touchent d'ailleurs à l'histoire et forment la plus solide partie de nos annales politiques. Personne n'a déployé, parmi nous, dans ce métier de la presse, des vues plus larges et plus justes, une perspicacité aussi rarement en défaut, une sagesse aussi profonde. L'inspiration nationale a été égale du premier jour au dernier. Deux œuvres de cet éminent esprit donnent à elles seules une idée exacte de sa rare puissance et de sa haute originalité. La première a pour titre « Du prêtre et du spiritualisme, » la seconde « De l'intelligence dans ses rapports avec la société. » Il y a dans ces deux lectures le résumé d'une constitution sociale admirable, fondée sur les vues les plus neuves et les plus profondes. C'est là une œuvre digne de la méditation des esprits philosophiques et dont on ne comprendra, que plus tard, lorsque les études et l'expérience politiques seront plus avancées parmi nous, la valeur et la portée. »

A l'union des Canadas, M. Parent fut élu par le comté de Saguenay. Il eut ainsi occasion de parcourir le Haut-Canada et d'étudier de près cette province pour ainsi dire toute nouvelle alors. On fut surpris de le voir s'opposer au projet de baser le nombre des députés au parlement sur le chiffre de la population de chaque province ; mais bientôt, dans ses lettres au *Canadien*, il démontra que le Haut-Canada ne tarderait pas à atteindre et à dépasser en population le Bas-Canada, ce qui tournerait contre nous une arme terrible dont nos chefs voulaient tout d'abord faire usage. L'événement a justifié ces vues et le Bas-Canada s'est retranché quinze années derrière sa modération d'autrefois pour refuser au Haut-Canada ce puissant avantage lorsque celui-ci se trouva assez peuplé pour le demander à son tour. Qu'on lise les écrits de M. Parent, on y trouvera partout une justesse de coup d'œil vraiment étonnante.

Son bill pour déclarer la langue française langue officielle comme l'anglais a fait consacrer un principe d'importance vitale pour nous.

Il y avait alors vingt ans qu'il combattait sans relâche pour la cause nationale, n'en ayant retiré aucun bénéfice autre que sa réputation de publiciste. Malgré les succès du *Canadien*, il était sans ressources pécuniaires, comme au premier jour, la politique n'enrichit pas ses enfants. Sa santé, jadis à toute épreuve, s'en était allé petit à petit, et pour comble de chagrin la surdité, loin de décroître, augmentait. Il céda aux sollicitations de ses amis qui souvent lui avaient offert un emploi public, et vers 1833 il fut nommé greffier du Conseil Exécutif. Dans ses adieux aux électeurs du Saguenay on remarque qu'il se félicite d'avoir pu rester sur le champ de bataille jusqu'à l'heure de la victoire qui avait été le but de toute sa vie : l'adoption du gouvernement responsable.

C'est à partir de cette époque qu'il changea sa manière d'écrire et qu'il produisit ces belles conférences dont l'ensemble constitue un monument qui durera tant que vivra la race française du Canada. Ecrites à tête reposée, dans le dessein d'instruire et d'inspirer le peuple, ces pages ont toute la force et le charme des travaux achevés. Nous avons vu des écrivains de la vieille France, des membres de l'Académie en parler avec autant de surprise que de bonheur. Les lettres Canadiennes doivent à Parent, Garneau, Ferland, l'honneur d'avoir été connues en Europe et acceptées en haut lieu comme de dignes rejetons de l'école française. Le moment de songer à la critique de ces ouvrages n'en est pas venu. Il faut attendre qu'il en soit fait une édition définitive, ce qui, espérons-le, ne tardera pas.

En 1847, M. Parent devint assistant-secrétaire provincial, et après la Confédé-

ration il conserva cette charge avec le titre de sous-secrétaire d'Etat. C'est dans l'été de 1872 qu'il fut mis à la retraite.

Durant les vingt dernières années de sa vie, il a consacré tous ses loisirs à l'étude des grandes questions religieuses et sociales. Peu d'hommes ont lu autant que lui, c'est-à-dire analysé et comparé autant d'auteurs sérieux. Une fois dégagé des préoccupations de la politique active il avait repris le cours de ses études de jeunesse, et comme il se plaisait à le dire, il goûtait cette fois le bonheur de pouvoir se procurer des livres qui lui présentaient les deux côtés de chaque question. Sans cesser d'aller à l'église, il avait conservé longtemps de ses premières impressions un scepticisme qui l'inquiétait, de même que la plupart de ses contemporains, ainsi que nous l'avons expliqué. Graduellement, par le travail qu'il s'était imposé, il est revenu, encore dans la plénitude de ses facultés, à la foi vive et enseignante du vrai catholique. Ce triomphe de la raison nous semble si beau que le passer sous silence serait oublier l'un des traits les plus notables de ce caractère si complet. Que de fois ne l'avons-nous pas entendu donner sur ce sujet des conseils aux jeunes gens qu'il aimait tant à voir autour de lui. « Tenez-vous en au catéchisme ! s'écriait-il, vous avez là de quoi vous occuper toute votre vie, et c'est un guide qui ne vous causera pas de mécomptes. »

Il n'a commencé à baisser physiquement et mentalement que peu de semaines avant sa mort, qui a été calme comme le sommeil de l'enfant. Il était éteint sans avoir ressenti de souffrances. Dans ses derniers jours, les yeux obscurcis par une cataracte rapidement développée, il n'avait plus de vivant que le cerveau, et ne cessait de conjurer ses visiteurs de tâcher de mourir comme lui, sans peine et sans terre, ayant gagné cela, disait-il, pour avoir été toujours bon patriote.

Outre ses enfants déjà nommés, il laisse une courageuse épouse, son frère Jean, maire de Roberval, au Saguenay, et son autre frère, le digne curé de la Pointe-aux-Trembles de Québec.

FIN.

NOUVELLES DIVERSES

EDUCATION.—L'Ecole des Arts a ouvert une classe à Sorel il y a quelques jours.

La Législature du Nouveau-Brunswick se réunit le 14 février et celle de Terre-Neuve le 4.

Les citoyens de Carleton, comté de Bonaventure, ont aussi adressé une requête au Gouverneur-Général, demandant la grâce de Lépine et l'amnistie.

LÉGISLATURES.—La Chambre de Québec a repris, le 13 courant, le cours de ses séances interrompues par les vacances de la Noël et du nouvel an.

OURS TUÉ.—On nous écrit de Gaspé qu'un émigré français, du nom de Frédéric Legendre, a tué un ours, ces jours derniers, qui pesait 236 livres.

DÉGATS.—Cent cinquante pieds du brise-lames du gouvernement, à la Baie à la Vache, Cap Breton, ont été emportés par une tempête soufflant du Nord-Est.

L'AMNISTIE.—On nous écrit de Ste. Flavie, comté de Rimouski, que les citoyens de cette paroisse, au nombre de 500, ont signé une requête priant Son Excellence le Gouverneur-Général d'accorder le pardon de Lépine.

RÉDUCTION DE PRIX.—La Compagnie du Vermont Central a réduit de 15 par cent le prix du passage sur le parcours de sa ligne locale, quand les passagers achètent les billets aux stations avant de prendre les chars.

COMMERCE DE BOIS.—Le commerce de bois a repris quelque peu de vigueur depuis le commencement de l'hiver dans le St. Maurice. M.M. Gouin et Baptist emploient chacun environ 400 hommes dans leurs différentes limites.

ÉLECTION.—Dans l'élection de Montréal-Centre, M. Devlin a été élu par une majorité de 83 voix.

Voici le total des votes obtenus par chaque candidat : M. Devlin, 2,306 ; M. Ryan, 2,223.

TÉLÉGRAPHIE.—La Compagnie du Télégraphe de la Puissance a réduit à 15 centins le coût des dépêches de nuit. Il n'est que juste de faire observer que la Compagnie du Télégraphe de Montréal avait établi ce règlement depuis 3 ans.

JUIF-ERRANT.—Un vieillard, âgé d'environ 70 ans, et connu sous le nom du Juif-Errant, est mort de froid et de privations, paraît-il, dimanche dernier, dans les environs du Cap Santé. On a trouvé sur sa personne \$75 en greenbacks et plusieurs pièces de monnaie.

REQUÊTE.—La ville et la paroisse de Sorel ont demandé, par une requête adressée au gouverneur-général et signée par un nombre très-considérable de citoyens, le pardon de Lépine et l'amnistie. La population paraît être unanime dans cette demande.

WARWICK.—L'inauguration de l'église de Warwick s'est faite la semaine dernière.

C'est un monument dont plus d'une vieille paroisse serait fière. Il mesure 140 pieds de longueur, 13 de largeur. Les murs latéraux ont une hauteur de 30 pieds du plancher. Le portail est en granit piqué. La flèche élancée et gracieuse s'élève à 185 pieds dans les airs.

DÉCÈS.—Le *Courier des Etats Unis* nous annonce la mort du Père Lafont, qui est bien connu des Canadiens-Français et des catholiques de New-York. Il desservait depuis de longues années l'église française de New-York.

ARTHABASKA.—On lit dans l'*Union des Cantons de l'Est* : Mardi dernier, était jour pour la famille Kérouack, de Warwick, M. L. Kérouack et sa digne épouse, dame Marie Destroismaison dite Picard, tous deux septuagénaires, renouvelaient au pied des autels leur union sacramentelle après cinquante années de mariage.

CONCERT.—La soirée musicale donnée mardi de la semaine dernière, au Gesù, a été un véritable succès : la salle était comble. Les chœurs ont rendu l'œuvre poétique et magistrale de Félicien David, *Le Désert*, avec un rare bonheur d'exécution. En entendant de pareils ouvrages on regrette une chose, c'est que les occasions de se familiariser avec les œuvres des maîtres ne soient pas plus fréquentes. Nos félicitations au chef d'orchestre et aux exécutants.

Sa Grandeur Mgr. Racine vient de publier une lettre pastorale concernant l'érection d'un séminaire à Sherbrooke.

L'ancien collège commercial fondé à Sherbrooke par Mgr. Prince, en 1854, va d'abord être agrandi et transformé en collège classique. Ce collège sera placé sous la direction de prêtres et ecclésiastiques et s'ouvrira en septembre prochain.

Dès que les premiers élèves auront terminé leur cours classique, les classes du séminaire lui-même commenceront pour les ecclésiastiques. Ce séminaire sera sous la protection de St. Charles Borromée.

ST. PIER.—M. H. Blanchard, coroner de ce district, a tenu à St. Pie, le 31 décembre, une enquête sur le corps de François Lefrançois (Paradis), âgé de 81 ans.

Le défunt venait d'allumer sa pipe, lorsqu'il tomba mort, en présence de sa famille et de M. Édouard Bernier, qui était venu le voir.

Le verdict du jury a été : « Mort d'apoplexie. »

Une autre enquête a été tenue par le dit coroner de St. Hyacinthe, à St. Barnabé, le 4 janvier courant, sur le corps d'Alphonse Phaneuf, âgé de 26 ans, mort subitement le 2 janvier au soir.

ELECTIONS.—Le 4 janvier courant les actionnaires de la Compagnie de Navigation Chambly et Montréal ont nommé pour leurs directeurs les messieurs dont les noms suivent :

G. Cheval, St. Hilaire ; T. Marchesseault, St. Ours ; Cyrille Labelle, Sorel ; H. Pagé, St. Denis ; Joseph Godin, St. Antoine ; Césaire Thérien et Hubert Béchard, Verchères ; Joseph Lamoureux, Contrecoeur ; M. Sénéchal, St. Charles. A la première assemblée des directeurs, G. Cheval fut élu président, et J. S. P. Bazin, notaire de St. Ours, choisi comme secrétaire.

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE WARWICK, MASS.—A une assemblée régulière de cette société, tenue le 5 courant, les Messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante :

M.M. J. O. Charlebois, Président,
 « J. O. Deslauriers, Vice-Président,
 « B. Vigeant, Sec.-Archiviste,
 « F. X. Bousquet, Sec.-Correspondant,
 « J. P. Morin, Trésorier,
 « Jos. Guertin, Ass.-Trésorier,
 « A. Choquet, Com.-Ordonnateur,
 « Louis Lépine, fils, do
 « Rév. Chs. Boucher, Chapelain,
 « Chs. Lépine, Directeur,
 « L. Lépine, père do
 « Théophile Prévost, do
 « Philibert Renaud, do

LES CANADIENS DE L'OUEST

JEAN-BAPTISTE FARIBAULT

III
(Suite)

Faribault se lia d'amitié durant l'hiver de 1804-05 avec un traiteur du nom de Campbell, qui demeurait à environ quinze milles des Petits Rapides. Campbell trafiquait pour son propre compte, et il avait à son service deux commis dont l'un, du nom de Décoteaux, avait épousé une sauvage. Cette fille des bois était loin d'être de mœurs irréprochables, et son mari lui ayant à maintes reprises vivement reproché son inconduite, elle conçut contre lui un vif ressentiment qu'elle réussit à faire partager à son père. Celui-ci, une fois dominé par la passion de la vengeance, était capable de se porter aux dernières extrémités, et il profita du moment où Décoteaux était sans armes et sans défiance pour le massacrer froidement ainsi que l'autre commis, le seul témoin de sa vengeance. Campbell était convaincu que cet indien avait pu seul commettre une action aussi horrible, et il l'accusa hautement de ce crime. Cette dénonciation était un acte de courage, car vindicatif comme l'était ce barbare, Campbell courait risque, dans l'isolement où il se trouvait, de périr de la main même qui avait donné la mort à ses deux commis. Peu de jours après, l'indien accompagné de ses proches se dirigea, en effet, vers la demeure de Campbell pour se venger de son courageux accusateur. Campbell savait bien qu'on tenterait de ne pas l'épargner, et aidé de Faribault et de quelques autres amis, venus à sa rescousse, il se prépara à repousser les assaillants avec son énergie ordinaire. Les indiens entourèrent d'abord la maison de Campbell en faisant entendre de grands cris, puis le chef de cette bande sanguinaire escalada le toit de l'habitation et commença à renverser les pierres de la cheminée. Mal lui en prit, car une balle que lui lança Campbell l'étendit raide mort; un autre de ses compagnons fut blessé au nez, et les autres, animés d'une crainte salutaire, décampèrent en toute hâte. Faribault et Campbell ne s'éloignèrent pas de la maison pendant plusieurs jours, de crainte d'être surpris et assassinés par les parents des victimes.

Faribault eut à déplorer quelque temps après la mort prématurée de son ami Campbell. Celui-ci ayant eu un différend très-vif avec l'un des agents de la Compagnie du Nord-Ouest, du nom de Crawford, le père de son adversaire épousa sa querelle et le provoqua à un duel. Campbell était brave, bon tireur, d'une taille herculéenne, tandis que son antagoniste était grêle, décrépît, et ne semblait pas de force à se mesurer avec lui. Campbell accepta le défi malgré les vives représentations de ses amis, et les deux adversaires, escortés de leurs témoins, se rendirent à Mackinaw, et de là à une petite île, à l'embouchure de la rivière Ste. Marie, près de l'île Drummond, pour y vider leur différend. Cette lutte qui semblait si inégale trompa toutes les prévisions. Au premier coup de fusil, Campbell tomba frappé mortellement, tandis que Crawford ne fut que légèrement blessé. Les descendants des deux rivaux ne semblent pas avoir hérité de leurs haines, car le petit-fils de Crawford, un nommé Lachapelle, de Wabaska (Minnesota), a épousé la petite-fille de Campbell.

Après trois années de séjour aux Petits Rapides, Faribault, las de son isolement, épousa une métisse, fille d'un M. House, ci-devant surintendant des affaires des sauvages. Il avait alors trente-et-un ans, et sa femme vingt-deux. Son mariage le fit renoncer à l'idée de retourner au pays

natal, et le décida de se fixer définitivement au milieu des solitudes de l'Ouest.

En 1805, Faribault noua des relations très-amicales avec le lieutenant Pike, chargé par les Etats-Unis de faire le choix d'un site sur les bords de la rivière St. Pierre afin d'y construire un fort, qui ne fut érigé cependant qu'en 1819. Le lieutenant Pike explorait en même temps le haut du Mississipi, à la tête d'une petite bande de soldats, et il donna aux sauvages de l'Ouest, par sa ferme attitude, une haute idée de la force des Etats-Unis.

Des hostilités ayant éclaté dans l'automne de 1808 entre les Sioux des Petits Rapides et les Chiffewas, Faribault crut devoir aller passer l'hiver suivant au milieu des Sioux Yankton, qui habitaient les bords de la rivière Des Moines. Il courut beaucoup de dangers en se rendant à ce poste, car la tribu des Iowas l'arrêta au passage dans le but de l'obliger à trafiquer au milieu d'elle. Faribault ne voulant pas se prêter à leur demande, les Iowas menacèrent de le tuer, de s'emparer de ses marchandises, et ils en auraient certainement fait un mauvais parti, sans l'apparition d'une bande considérable de Sioux Yankton, qui l'escortèrent jusqu'au poste de la Compagnie. Il fit des affaires très-lucratives durant l'hiver, et il put expédier le printemps suivant à Mackinaw, une abondante cargaison de pelleterie.

Après dix années de service dans la Compagnie du Nord-Ouest, Faribault crut devoir mettre à profit son expérience et son influence sur les sauvages pour faire la traite à son propre compte. Il alla se fixer dans ce but à la Prairie du Chien, poste important, fréquenté principalement par les Winnebogoes, les Renards et les Sioux de la bande Wakpa Koota. Il y fit durant plusieurs années un commerce important, qui lui donna des bénéfices considérables. Ce genre de vie offrait plus d'un danger, car Faribault fut sérieusement blessé un jour par un coup de couteau que lui enfonça un Winnebogo ivre, auquel il refusait de la boisson.

En outre de la traite, Faribault échangeait des marchandises avec du plomb provenant des mines qu'exploitait son ami et compatriote Dubuque, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la capitale de l'Iowa. Il faisait ensuite transporter ce minerai dans des barges à St. Louis, où il le vendait à gros profits. Le trajet de la Prairie du Chien à St. Louis prenait alors quinze jours en moyenne.

IV

Lorsque la guerre de 1812 éclata, les autorités anglaises firent de grands efforts pour engager les sauvages de l'Ouest à prendre les armes contre les Américains. Comme l'on savait que les traiteurs Canadiens avaient une influence considérable sur ces tribus, on leur offrit des commissions d'officiers pour stimuler leur dévouement à la cause britannique, et tous les acceptèrent à l'exception de Faribault et de Provencolle, qui avouaient hautement leurs sympathies pour les Etats-Unis.

Le colonel McColl ayant été informé du refus de Faribault de servir sous le drapeau Anglais, le fit arrêter et amener prisonnier à bord d'une canonnière, commandée par le capitaine Henderson, et qui transportait à la Prairie du Chien deux cents soldats qui avaient pour mission d'en déloger la garnison Américaine. On voulut forcer Faribault à prendre les rames à son tour, mais il répondit fermement qu'un gentilhomme comme lui ne devait pas condescendre à faire le service de simples matelots. Le capitaine Henderson fit part au colonel McColl de cette fière réponse, mais ce dernier, au lieu de punir Faribault de ce refus d'obéissance, admira son courage et sa fermeté, le reçut à bord de son propre

bateau, et le traita avec tous les égards possibles.

Les soldats anglais joints aux Canadiens et aux sauvages se préparèrent, dès leur arrivée à la Prairie du Chien, à attaquer la garnison américaine. A leur approche, les familles qui demeuraient en dehors du fort, abandonnèrent précipitamment leurs foyers, et la femme de Faribault, accompagnée de ses enfants, partit en canots avec plusieurs de ses amies pour aller se réfugier à Winnona (la fille aînée). Cette courageuse épouse croyait son mari à Mackinaw et ne songeait nullement qu'il était entre les mains de l'ennemi qui venait s'emparer de la Prairie du Chien.

Le fort fut bombardé pendant trois jours et se rendit après une résistance très-énergique. La garnison américaine fut faite prisonnière et deux cents soldats anglais la remplacèrent au fort. Après la capitulation, Faribault fut relâché sur parole, mais il n'échappa aux mains de l'ennemi que, pour mieux sentir encore combien son hostilité à la cause britannique lui avait été funeste.

Les Winnebogoes avaient durant le siège détruit de fond en comble sa maison, enlevé ou tué ses bestiaux, et fait un pillage complet de toutes ses marchandises, qui avaient une valeur de \$15,000. Pour comble de malheur, les sauvages s'étaient aussi emparé de tout le minerai de plomb qu'il avait laissé sous les soins de Dubuque pour se le distribuer entre eux.

Et ce ne fut que quelques jours après ce funeste événement qu'il apprit que sa famille, dont le sort commençait à lui inspirer de sérieuses alarmes, s'était réfugiée à Winnona.

Cette perte désastreuse ruinait Faribault du coup et lui enlevait en un jour le fruit de longues années de course et de travail pénibles; elle ne put cependant abattre son indomptable courage, et il se mit à l'œuvre avec une nouvelle ardeur pour réparer les brèches faites à sa fortune.

La bande de Sioux au milieu de laquelle sa femme avait trouvé un asile sûr, manifesta hautement ses sympathies à l'ancien traiteur en lui emportant du gibier en abondance et une quantité considérable de pelleteries.

Lorsque la paix fut signée entre l'Angleterre et les Etats-Unis, le commandant de la garnison anglaise à la Prairie du Chien mit le feu aux bâtiments du fort et transféra ses quartiers à Mackinaw. Mais le fort fut rebâti le printemps suivant par un détachement de carabiniers américains, commandé par le colonel Chambers, qui y tint garnison.

Faribault qui avait toujours été jusque là chaud admirateur des institutions américaines, se fit naturaliser citoyen des Etats-Unis, et prit quelque temps après une part très-active à l'organisation d'une compagnie de milice dont il devint premier lieutenant.

JOSEPH TASSÉ.

(La fin au prochain numéro.)

TRAITE POSTAL

Un traité important par les nombreux intérêts qu'il embrasse vient d'être signé entre notre gouvernement et celui des Etats-Unis.

Cette mesure, dont nous empruntons les clauses à la circulaire du Maître-Général des Postes, prendra force de loi à partir du 1er février prochain :

10. A et après cette date, le taux de poste du Canada pour la matière de lettres de toutes sortes, excepté pour les paquets cachetés, les patrons d'échantillons, mise à la poste à aucune place de la Puissance, adressé à aucun endroit des Etats-Unis, sera le même que si elle était adressée à aucun endroit du Canada.

20. Ce taux, savoir : trois cents pour chaque demi-once ou fraction d'once pour les lettres, un cent sur les cartes de poste, et le tarif de poste canadien ordinaire qui pourra de temps à autre être autorisé, sur les papiers-nouvelles

des bureaux de publication, les papiers passagers de matière imprimée, divers et de toutes sortes, doivent, dans tous les cas, être payés en avant en entier, comme règle, par des estampilles de poste, sans quoi ils ne seront pas expédiés.

30. Lorsque la matière aura été ainsi payée en entier et en avance, aucun taux extra ne sera chargé aux Etats-Unis où elle sera délivrée.

40. Si aucune lettre, papier-nouvelle ou autre matière de malle est adressée du Canada aux Etats-Unis, sans être payée ou sans l'être pleinement, elle devra être immédiatement envoyée au bureau des lettres mortes, avec la raison unpaid ou unafficienly prepaid marquée dessus.

50. Le taux d'enregistrement pour les lettres adressées aux Etats-Unis, continuera d'être de cinq cents, qui devra être payé d'avance au moyen d'estampilles de poste, en outre des frais de poste ordinaires sur les lettres.

60. Les lettres et toutes autres matières de poste venant des Etats-Unis au Canada seront sujettes à des règlements semblables. Rien de ce qui aura été mis aux Etats-Unis en destination pour le Canada ne sera expédié sans avoir été entièrement payé d'après le tarif postal des Etats-Unis, et lorsque la matière de malle est ainsi payée d'avance et expédiée, aucune autre charge extra ne sera faite pour qu'elle soit délivrée ici.

Ces règlements n'autorisent pas l'échange des paquets cachetés, ni des paquets de patrons ou d'échantillons, mais il est entendu qu'on pourvoira sous peu au transport réciproque de petits paquets, d'échantillons et de patrons de marchandises, et avis en sera donné aux maîtres de poste.

D. A. MACDONALD,
Maître-Général des Postes.

NÉCROLOGIE

Est décédée, à l'Islet, mardi, le 12 janvier, chez sa fille, Madame veuve Casgrain, Dame Catherine Perrault, veuve de l'Honorable Amable Dionne, âgée de 88 ans. Sa longue vie s'est écoulée dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Elle a vu mourir son vénérable époux et cinq de ses enfants; mais elle a laissé sur cette terre une nombreuse postérité vivante, à laquelle sa mémoire est bien chère. Lors de sa mort, sa famille comptait encore cinq enfants vivants, trente-six petits enfants et quarante arrière petits enfants.

VARIÉTÉS

La France n'a jamais été mieux servie que par ses maîtres.

Le ridicule ne tue que par derrière; qui l'affronte, l'esquive.

Eh bien! et vos enfants?
Mariés depuis cinq ans! Ils s'aiment comme au premier jour!

Ce n'est plus une lune, mais un lustre de miel!

Les partis sont comme les femmes: ils sont sensibles à la fidélité qu'on leur tient assurément, mais ils le sont bien davantage à l'infidélité qu'on fait au voisin en leur faveur.

On juge un jeune vaurien qui, malgré son âge, en est à sa cinquième ou sixième condamnation.

—Accusé, dit le président, vous êtes jeune, vous pourriez travailler. Qui vous entraîne donc dans cette voie funeste qui vous a déjà amené plusieurs fois sur ce banc? Sans doute les mauvaises compagnies!...

—Les mauvaises compagnies? répond l'accusé d'un ton gouaillier. Si on peut dire!... Je passe ma vie avec des magistrats.

LE MOT DE L'ENIGME

“Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine.”
“The one thing worth showing to mankind is a human soul.”
(BROWNING.)

IX

(Suite)

Il me resta de cet entretien une impression profonde et pénible, combattue, toutefois, par l'attrait croissant que m'inspirait Lorenzo. Pendant cette phase de notre vie, je ne pus percevoir que ses nobles et charmantes qualités, la variété étrange de ses facultés et des dons de son esprit, et surtout son amour pour moi, auquel il me semblait ne pouvoir assez répondre. Il eût fallu une dose de pénétration impossible à attendre de mon âge pour soulever ce voile brillant et garder aussi la gaieté

naturelle à mon caractère, que des épreuves trop dures et trop répétées avaient prématurément éteinte, semblait peu à peu renaître. Il n'était pas rare maintenant de m'entendre rire et chanter comme autrefois, et l'influence de cette vie animée et nouvelle dissipait les effets de la vie factice que j'avais menée depuis un an. Sous la protection de Lorenzo, et escortée par Mario, il m'étais permis de faire de longues promenades à cheval, qui ramenaient de fraîches couleurs sur mon visage et me faisaient ressentir cette sensation de la jeunesse que l'on peut nommer la *joie de vivre*, et qui, jusqu'à ce jour, m'avait été étrangère. Mon esprit se développait au contact d'un esprit supérieur au mien, qui cherchait alors, à la fois, à m'intéresser et à m'instruire. En un mot, tout renaissait et se développait en moi de toutes les manières, et pour quelques instants je crus à la réalisation, ici-bas, d'un bonheur complet et sans mélange. Un triste incident devait cependant jeter son ombre, même sur la courte durée de ces beaux jours.

Nous étions parvenus à l'avant-veille de notre mariage, et, pour la dernière fois, nous devions faire une promenade à cheval, qui était aussi un adieu aux montagnes, à la mer, à la belle plage que j'avais sous les yeux depuis mon enfance, car immédiatement après notre union nous devions quitter Messine, et, quoique ce fût pour aller à Naples, je songeais à ce que j'allais quitter plus qu'à ce que j'allais voir, et la mélancolie de la séparation prochaine était répandue autour de moi, sur toute la nature. Nos chevaux attendaient à une grille située au bout de notre jardin, qui, de ce côté, s'ouvrait sur la campagne. Mario et Lorenzo m'avaient précédée, et je m'acheminai en marchant lentement pour les rejoindre, relevant ma robe d'une main, et l'autre appuyée sur le bras de Livia, qui m'accompagnait pour voir partir notre cavalcade.

Mario était déjà à cheval; mais Lorenzo à pied, près de *Prima*, majolie jument, m'attendait pour m'aider à monter. Il me tendit l'une de ses mains, j'y posai mon pied et je m'élançai gaiement. Dès que je fus en selle, Lorenzo s'éloigna de deux pas pour monter à cheval à son tour, tandis que Livia restait près de moi, et arrangeait les plis de ma robe. En ce moment le vent fit envoler le léger chapeau de paille qu'elle portait, auquel était attaché un long voile bleu. Ce chapeau et ce voile passèrent brusquement devant les yeux de mon cheval avant que j'eusse suffisamment rassemblé mes rênes, ils s'effraya, je ne pus le maintenir, il bondit en avant et m'emporta d'une course folle le long de l'étréite et longue allée qui conduisait du jardin à la route.

J'entendis le cri d'effroi de ceux qui s'arrêtèrent immobiles derrière moi; puis je n'entendis plus rien qu'un bourdonnement dans mes oreilles et je crus voir des éclairs; mais j'avais toute ma tête: je compris que j'étais perdue. L'allée ou j'étais, bordée comme celles du jardin d'une épaisse haie de buis, aboutissant à la route, élevée de ce côté-là en corniche, à une immense hauteur au-dessus des rochers et de la mer, et protégée par un parapet fort peu élevé. Mon cheval furieux allait évidemment le franchir et se précipiter avec moi. Alors je me recommandai à Dieu, nt j'abandonnai les rênes, puis, rassemblant des deux mains les plis de ma robe, et murmurant les mots: *Madonna santa, aintate mi!* je me laissai tomber sur la haie qui cotoyait l'allée. Je devais me tuer de cette manière non moins sûrement que de l'autre, mais il n'en fut rien. Le buis épais et élastique céda sous mon poids sans se briser, et amortit ma chute. Je demeurai étourdie et sans mouvement; mais je ne m'étais fait aucun mal, et je n'avais pas même perdu mes sens.

Je ne sais combien de secondes s'écoulèrent, lorsque j'entendis la voix de Lorenzo. Je rouvris les yeux et je le regardai en souriant: jamais je n'oublierai l'expression passionnée de joie et de tendresse qui éclaira le visage pâle d'effroi qui se pencha sur le mien! Il me souleva du lit de verdure où j'étais étendue, et me serra dans ses bras avec un muet transport. J'étais heureuse aussi, je sentais avec une joie infinie que j'étais sauvée et vivante; mais je ne pouvais parler, je penchai ma tête sur son épaule en refermant les yeux, mon chapeau avait été jeté bien loin de moi, et mes cheveux entièrement défaits tombaient presque jusqu'à terre. C'est ainsi qu'il me rapporta, au milieu des cris de joie de ceux qui étaient accourus au-devant de nous. On n'entendait que des exclamations d'actions de grâce à Dieu et à la Vierge, lorsque, escortés d'une foule grossière par tous ceux qui, de la route ou du champ voisin, avaient aperçu l'accident, nous parvînmes au grand vestibule. Là, on me fit asseoir, et en peu d'instants je fus assez remise pour pouvoir me rendre

entièrement compte de ce qui m'était arrivé.

Lorenzo me soutenait toujours et exhalait maintenant sa joie en paroles émues et incohérentes, mon père m'embrassait, Ottavia me baisait les mains en pleurant, Mario lui-même était tremblant et attendri, et, dans ce premier moment de confusion, je ne remarquai pas que, seule, ma sœur n'était pas présente; mais bientôt cette absence me frappa, et je la demandai vivement en l'appelant par son nom et regardant autour de moi. Il y eut comme un instant d'hésitation, et parmi les serviteurs qui m'entouraient j'en vis deux faire le signe odieux dont j'ai expliqué la signification, et, fait-il le dire? la main de Lorenzo qui tenait ma main se contracta; et lui aussi, je vis qu'il était assez insensé pour vouloir me protéger ainsi. Je me levai, je ne sentais plus la secousse que je venais de subir. Je les écartai tous, et lui le premier. Le cercle qui m'entourait s'ouvrit, et je vis ma sœur pâle et immobile, appuyée contre l'une des colonnes du vestibule. Tout souvenir de ce qui venait de m'arriver s'évanouit, et je ne pensai plus qu'à elle; je me jetai à son cou:

— Rassure-toi, lui dis-je bien haut, pour que tous pussent m'entendre: je n'ai rien; n'aie plus peur, ma Livia, je te croyais plus brave, et cela ne te ressemble pas d'être si épouvantée. La madone, tu le vois, m'a protégée; tu auras certainement dit un *Ave Maria* bien fervent, lorsque tu m'as vue partir si vite, et tu as été exaucée.

Livia me serra dans ses bras sans parler, et ses larmes commencèrent à couler. Je m'appuyai sur elle, et, sans vouloir accepter d'autre aide que le sien, je me disposai à regagner ma chambre avec elle; mais, au moment de quitter le vestibule, un souvenir me revint.

— Et ma pauvre *Prima*, dis-je, qu'est-elle devenue lorsque je me suis si témérairement séparée d'elle?

La réponse à cette question me fit frissonner. Le malheureux animal avait franchi le parapet, et il avait roulé sur les rochers jusqu'à la mer! Nos belles promenades se terminaient par un incident sinistre, et plus d'une impression pénible se mêlait pour moi à la joie d'avoir échappé à un si grand péril!

Je me sentais le cœur lourd et oppressé, et rentrée dans ma chambre avec Livia, mon premier mouvement fut de me jeter à genoux devant une image de la Vierge, qui, en l'honneur du mois de mai, était toute brillante de lumières et de fleurs. Livia s'agenouilla près de moi; mais sa prière fut plus longue que la mienne, et je vis que, tandis qu'elle priait, elle continuait à pleurer.

— Allons, Livia, lui dis-je enfin, ne voulant point admettre que sa tristesse pût avoir une autre cause que mon accident. Ton émotion pour moi dépasse toute mesure; tu pleures comme si, au lieu d'être vivante là, devant toi, j'avais suivi ma pauvre *Prima* jusqu'au fond de l'abîme.

Livia se leva. Elle essuya ses yeux et sourit:

— Tu as raison, Gina, me dit-elle d'une voix calme, il faut profiter de ce moment où nous sommes ensemble, car on ne nous laissera pas longtemps seules, et j'ai à te parler non pas de toi, mais de moi.

J'eus l'air étonnée, en effet.

— Laisse-moi d'abord relever un peu tes grands cheveux épars, puis ôte cet habit déchiré; lorsque tu seras là, tranquillement assise, je te parlerai.

Je la laissai faire et je lui obéis, sans lui répondre et sans l'interroger. Elle avait l'air grave et ému, et je vis bien qu'il se passait en elle quelque chose d'extraordinaire.

Lorsque j'eus pris place, suivant ses injonctions, dans l'unique fauteuil qui se trouvait dans ma chambre, Livia s'assit tout près de moi, sur un tabouret:

— Ecoute-moi bien, Gina, me dit-elle. Ce que j'ai à te dire sera bientôt dit, mais ne m'interrompe pas. Tu es bien là devant mes yeux, poursuivit-elle en passant sa main sur mes cheveux d'une manière caressante, et me regardant avec tendresse: Dieu t'a protégée, qu'il en soit mille fois béni! Mais, dis-moi, si au lieu de cela, il y a une heure, l'horreur de te voir disparaître sans retour nous eût été réservée, sais-tu ce qui me serait arrivé à moi, qui t'aime plus que ma vie? sais-tu ce qu'eussent pensé les spectateurs de cette catastrophe: sais-tu ce qu'ils pensent en ce moment peut-être?

Je rougis malgré moi, mais je fis un signe négatif de tête comme si je ne la comprenais pas.

— Tu secoues la tête; mais tu sais fort bien cependant ce qu'auraient pensé Lorenzo, Mario, que sais-je? mon père lui-même peut-être: tous enfin? N'étais-je

pas près de toi, cette fois encore? Ne t'ai-je pas porté malheur? Tous, tant qu'ils étaient là, autour de toi tout à l'heure, n'avaient-ils pas sur moi cette pensée dans l'esprit, ce mot sur les lèvres: «*Jettatrice!*... » *Jettatrice!*... répéta-t-elle d'une voix sourde, parole plus dure à entendre que l'injure, plus impossible à combattre que la calomnie, c'est bien sur celle à qui on l'adresse et non à ceux qu'elle approche, qu'un sort fatal est jeté!

— Livia, m'écriai-je en devenant plus rouge encore, mais en m'efforçant de rire, est-ce bien toi, ma pieuse et raisonnable sœur, qui me tiens ce langage! Si la sottise dont tu parles m'a plus d'une fois irritée jusqu'aux larmes, en ce moment, je te l'avoue, je ne puis pas supporter que sérieusement tu me parles de la sorte.

Livia m'embrassa en souriant, et je vis qu'elle aimait à m'entendre lui répondre ainsi. Mais elle reprit bientôt plus gravement:

— Tu comprends, Ginevra, que je sais bien moi-même ce qu'il faut en penser. Aussi pendant longtemps j'ai méprisé cette folie, et j'ai cherché à vaincre l'impression cruelle qui en résultait pour moi. Car, poursuivit-elle, tandis que, malgré elle, les larmes faisaient trembler sa voix, c'est une étrange et rude épreuve, vois-tu, que celle de sentir pour les autres le cœur plein de tendresse, de sympathie ou de pitié, et de leur paraître dangereuse et funeste... de tendre les bras à un enfant, par exemple, et de voir sa mère hésiter à vous le confier... ou bien de voir... Oh! mais laissons cela. Si je ne t'ai jamais parlé de cette souffrance, et si je t'en parle aujourd'hui, ce n'est pas pour t'attendrir, au contraire, c'est pour te dire que je ne suis plus à plaindre. La souffrance est vaincue, l'heure qui vient de s'écouler a été horrible, il est vrai, mais elle a été la dernière d'obscurité et de doute. J'y vois clair maintenant, et la paix est rentrée dans mon âme.

Ses yeux encore humides avaient une expression céleste et joyeuse. Je la regardai interdite et ne cherchai point à l'interrompre. Elle poursuivit:

— Gina, ma charmante et chère sœur, tu as trouvé ta voie et moi j'ai trouvé la mienne. Que Dieu te donne tous les bonheurs et toutes les joies qui se rencontrent sur les chemins de ce monde. Il m'a accordé davantage encore. Ne me plains plus jamais, je te le répète. C'est à moi qu'il a donné la meilleure part.

Sa voix, son accent, son regard m'en apprirent plus que ses paroles. Je la compris et je fus saisie d'une émotion étrange. Oh! oui, bien étrange, et tout autre qu'on aurait pu s'y attendre.

J'aimais Livia. J'allais me séparer d'elle avec tant de tristesse que mon bonheur en était assombri. Maintenant je comprenais qu'une barrière plus infranchissable encore que la distance allait s'élever entre nous. Ce ne fut cependant ni chagrin pour moi-même, ni pitié pour elle que j'éprouvais, ce fut... le dirai-je?... un inexplicable sentiment de respect et d'envie, un vague et déraisonnable désir de la suivre, une aspiration mystérieuse vers quelque chose de plus grand, de plus beau, de plus noble que les richesses, le rang, les titres, l'éclat dont j'allais être environnée et de plus précieux que l'amour lui-même qui m'était donné en partage!

Je fus longtemps sans pouvoir répondre à ma sœur. Mon regard suivait le sien, et nos yeux demeurèrent longtemps silencieusement attachés sur l'horizon lointain coloré des plus douces teintes du soir.

O mon Dieu! un rayon de la même lumière tombait sur nous en ce moment! Mais pour elle, c'était la lueur pure et serène de l'aurore. Pour moi, ce fut comme l'éclat rapide d'un éclair, qui permit d'apercevoir un instant la rive, mais n'em-

pêche pas ensuite la nuit de redevenir noire et l'orage menaçant!...

X

Cette conversation me fit entrevoir un monde dans lequel l'heure de pénétrer n'était pas encore venue pour moi; mais je fus arrachée aux pensées qu'elle avait réveillées dans mon esprit, par les agitations et les émotions qui se succédèrent ensuite. Toutefois, chaque mot de ce dernier entretien avec ma sœur demeura gravé dans mon souvenir, tandis que c'est comme dans un rêve que se retracent à ma mémoire les incidents et les impressions du jour qui suivit celui-là. Oui, c'est comme dans un rêve que je me souviens du mouvement et de la confusion de ce dernier jour, de ces préparatifs, à la fois, de noces et de départ (car j'allais quitter presque ensemble la maison paternelle et ma terre natale), de l'agitation fiévreuse d'Ottavia, de l'activité calme de Livia qui pensait à tout et disposait toutes choses avec ordre et sans bruit; puis les visites successives de nos jeunes amies et parentes, qui ne devant point, selon l'usage de notre pays, assister à mon mariage, venaient prendre congé de moi la veille et admirer (et probablement envier) à leur aise les riches présents de mon fiancé, et en particulier les pierreries d'une rare magnificence qui en faisaient partie. Parmi ces jeunes filles se faisaient remarquer surtout mes deux cousines Mariuccia et Térésina, qui ainsi que leur mère, donna Clelia, éprouvaient bien quelques sentiments mêlés, à l'occasion du brillant mariage de leur petite cousine; mais en somme, l'intérêt et la curiosité dominaient chez elle le petit grain de mauvaise humeur que ma tante surtout ne pouvait tout à fait réprimer en me voyant ainsi atteindre un rang et une position auxquelles, dans ses plus ambitieuses visées, elle n'osait prétendre pour ses filles. Donna Clelia était la sœur de mon père, mais elle ne lui ressemblait en rien. Elle avait épousé un homme riche, d'une famille obscure, et comme elle n'avait elle-même de remarquable que sa beauté un peu vulgaire, ses qualités de ménagère et son bon cœur, elle avait passé sa vie dans une société quelque peu différente de celle dont le talent et la célébrité avaient ouvert l'accès à mon père. Ces diverses circonstances lui causaient parfois quelques petits éclairs de rancune qui ne l'empêchaient pas cependant d'être, sur le tout, une excellente personne, aussi bien qu'une très-bonne parente.

(A continuer)

MARIAGE

A Montréal, le 13 Janvier courant, à l'Eglise St-Joseph, de la Rue Richmond, G. H. Gauvreau, Ecr., Marchand, de cette ville, conduisit à l'autel Demoiselle Marie-Louise-Emélie Tranchemontagne, de St-Barthélemy. La cérémonie fut célébrée par le Rév. A. Tranchemontagne, cousin germain de la mariée. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

Acte Concernant la Faillite 1869 ET SES AMENDEMENTS.

DANS L'AFFAIRE DE MALESIPPE PAQUETTE, DU VILLAGE ST. JEAN-BAPTISTE, MEUBLIER ET NEGOCIANT.

FAILLI:

Je soussigné, ANDREW B. STEWART, de la Cité et du District de Montréal, Syndic Officiel, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les Créanciers sont requis de me présenter leurs réclamations d'ici à un mois, et sont par les présentes notifiés de se réunir à mon bureau, bâtisse de la Bourse, dans la dite Cité de Montréal, MERCREDI, LE DIX-SEPTIEME JOUR DE FEVRIER PROCHAIN, (A. D. 1875), à trois heures de l'après-midi, pour l'examen public du failli et pour l'arrangement des affaires de la Succession en général. Le failli est par les présentes notifié d'assister à cette assemblée.

6-3-2-76

A. B. STEWART, Syndic.

Encouragez une Institution essentiellement Canadienne et en dehors des combinaisons tendant à élever les taux d'assurance

STADACOMA

CAPITAL: \$5,000,000

DIRECTION LOCALE:

THOMAS WORKMAN, Ecr.
AMABLE JODOIN, fils, Ecr., M.P.
MAURICE CUVILLIER, Ecr.
GEO. D. FERRIER, Ecr.
THOS. TIFFIN, Ecr.

Est prête à recevoir des RISQUES contre l'incendie à des conditions exceptionnelles

Les Pertes, quand elles ont lieu, sont payées sans délai.

C. O. PERRAULT, Gérant pour le District de Montréal.

BUREAU: 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL

L'APPAREIL A GAZ "STAR"

Notre gravure représente la hauteur d'une section du bâtiment et du terrain contigu qui renferment, avec tous les accessoires nécessaires, l'appareil à gaz, *Star*, donnant un pouvoir d'éclairage de 200 becs.

Par ce dessin, fait d'après une échelle de proportions, on verra que l'appareil placé sur une tablette dans le sous-sol ou dans la cave, occupe un très-petit espace, comparativement au grand nombre de becs qu'il fournit.

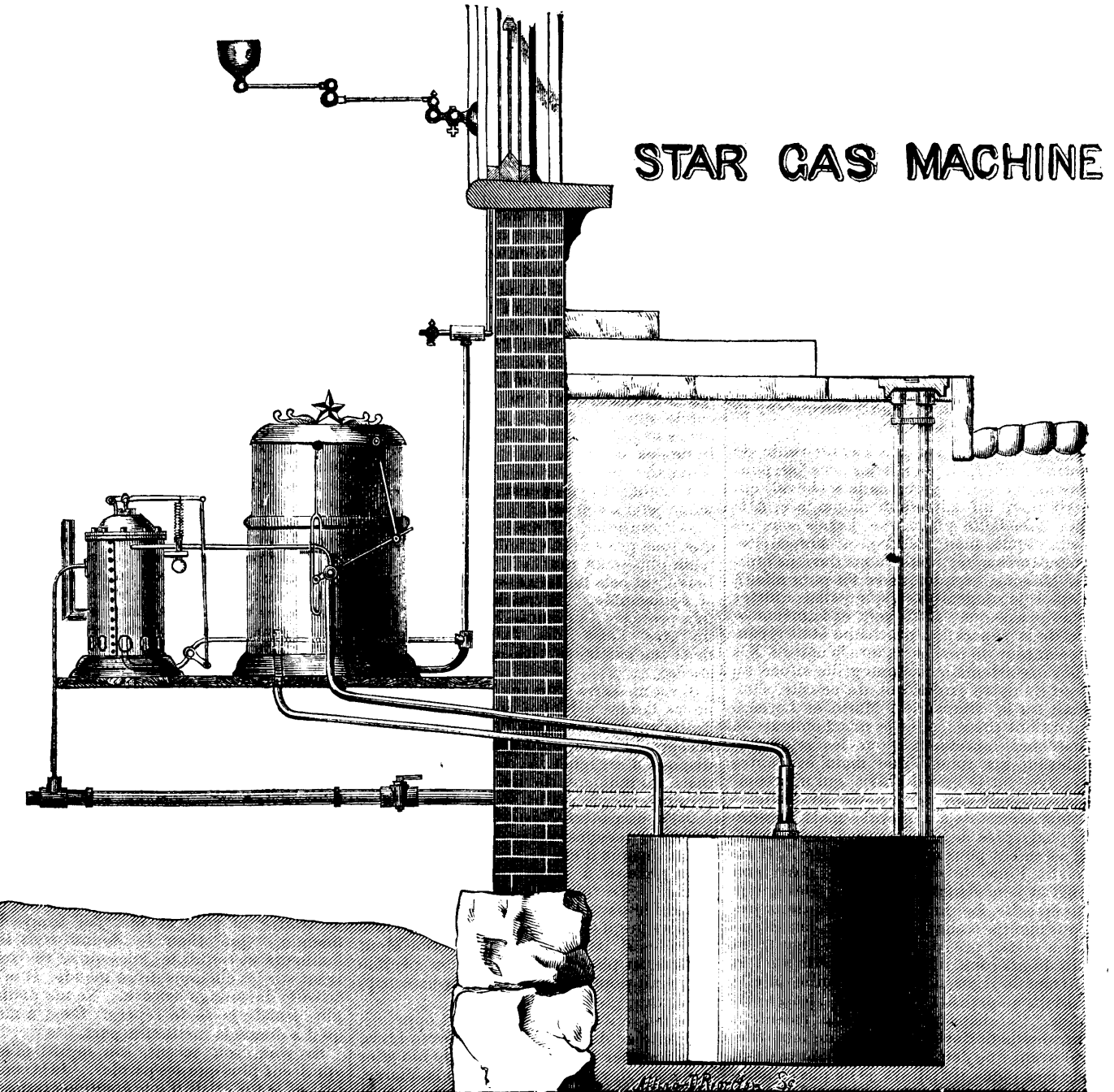
Le réservoir d'huile est placé à six pieds sous le sol en dehors du bâtiment, par conséquent au-dessous du niveau de la machine du sous-sol. L'évaporation de l'huile s'effectue directement au moyen d'un appareil ingénieusement construit, et dans des proportions exactes et invariables suivant la quantité d'air introduite. Cette disposition est telle que, quelle que soit la quantité d'huile, la vapeur ne peut jamais être surchargée d'air sous aucune pression, résultat que dans les appareils à gaz de naphte révèle si fréquemment une petite flamme indécisive. L'absence complète de ce défaut est un des principaux avantages de la machine à gaz *Star*.

Dans toute machine à gazoline, où l'évaporation s'effectue au moyen de l'air froid, il est impossible d'obtenir le même nombre de becs en hiver qu'en été, ou pour un temps plus ou moins long, même en été (dans quelques appareils, cette différence atteint jusqu'à 80 pour cent), et cela pour la simple raison suivante: sans air chaud, il devient impossible d'obtenir une vaporisation, car lorsque l'évaporation est rapide et continue, elle produit un froid intense.

La vaporisation produite de la chaleur latente, et la chaleur latente doit être remplacée par la chaleur sensible sans empêcher cependant une vaporisation subséquente, qui ne se ferait point, ou qui, engendrée par force, produirait, non dans le gaz, mais à l'intérieur, une couche de glace. En été, cette chaleur latente se trouve jusqu'à un certain point remplacée par la chaleur solaire radiée, emmagasinée dans le sol et l'atmosphère; mais dans l'hiver cette source devient très-insuffisante.

A l'opposé des autres appareils, les réservoirs de l'huile des appareils à gaz *Star* sont construits de façon à soustraire le gaz à toutes les variations atmosphériques.

Comme à une température de 32 degrés, l'évaporation de la gazoline est beaucoup



moins qu'à une température au-dessus de 70 degrés et ne peut (sans se congeler elle-même ainsi que les objets environnants), absorber d'une atmosphère également froide, une quantité de chaleur assez considérable pour porter l'évaporation au niveau de ces très-hautes températures, il s'ensuit que de semblables appareils à gaz ne peuvent produire et donner le même nombre de lumières l'hiver que l'été, et même à une chaleur atmosphérique de degrés moins variables.

Avantages de l'Appareil à gaz Star.—10. L'appareil à gaz *Star* réunit, avec la plus petite forme, le meilleur marché possible

et le meilleur fonctionnement, comparé aux autres appareils à gaz actuellement en usage.

20. Il consomme chaque goutte d'huile, sans laisser aucun résidu, et transforme les gaz les plus lourds (à l'exception des carbonés volatils) dont se servent les autres appareils.

30. Son jeu est parfaitement automatique, ne présente aucun danger, ne demande ni poids ni cordes pour son manie-ment et n'exige aucun ventilateur.

40. Il est muni d'un petit réservoir de chaleur ou générateur placé sous terre, lequel est approvisionné automatiquement par le grand réservoir, maintenant ainsi au même niveau la densité de l'huile dans le

générateur, et assure une lumière égale et régulière, que nul autre appareil ne produit.

50. Il donne le même nombre de becs en hiver qu'en été.

60. Il produit un meilleur éclairage que tout autre appareil pneumatique à gaz.

70. Il n'augmentera pas le coût de l'assurance.

80. Il résistera au climat du Canada aussi bien que le gaz de charbon.

90. À proprement parler, la machine ne contient aucun gaz. Le gaz est entièrement fabriqué dans les réservoirs souterrains, et pénètre directement dans la maison en traversant le tuyau de service.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT, - - 34,000,000.00

Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent Sept Cent Mille Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées en équité et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS:—HON. JOHN YOUNG, Président. J. F. SINCENNES, Vice-Président.

ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAUDEAU, L. A. BOYER, M. P.

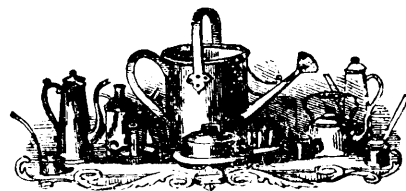
JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON,

Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON. Gérant Général, ALFRED PERRY.
Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS:—BANQUE DE MONTREAL.

BANQUE DU PEUPLE.

5-46-52-1



VITAL GRENIER.

FERBLANTIER, PLOMBIER, COUVREUR
POSEUR DE TUYAUX A GAZ APPA-
REILS ET FOURNAISES A VAPEUR.

268, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Toujours en mains un assortiment considérable de Ferblanterie, Ferronnerie, Bains et Glacières, Poèles de Cuisine et de Passage. Tout ordre exécuté avec goût, promptitude et à bas prix.

5-45-13-10.

INSTITUT TÉLÉGRAPHIQUE

DE LA PUISSANCE.

Des classes de jour et du soir ont été rouvertes le 12 courant. Les Dames et Messieurs qui désirent se qualifier comme Opérateurs Télégraphiques voudront bien s'adresser, personnellement ou par lettre, au No. 75, Rue St. Jacques, Montréal.

En conséquence de l'ouverture de plusieurs lignes de chemins de fer, les Opérateurs Télégraphiques seront en grande demande au printemps.

5-53-4-8.

MAGNIQUES CADEAUX DU JOUR DE L'AN !!

OVIDE FRECHETTE,

LIBRAIRE-EDITEUR,

CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, N. V., QUEBEC.

Mr. O. FRECHETTE vient de recevoir de Paris et de Londres un assortiment complet d'articles de Fantaisie et du dernier Goût pour étrennes de Noël et du jour de l'An. On trouvera dans sa Librairie un choix complet de livres d'Eglise très-élégamment reliés avec agrafes et coins imitant parfaitement l'or et l'argent, objets de piété en général, Fantaisies pour étagères, Statuettes d'un fini irréprochable, Gravures fines, Chromos Variés, Albums pour Photographies, Fournitures de Bureaux, Papeterie fine, Boîtes de Mathématiques, de Couleurs, Plumes et Porte-Plumes d'or et d'argent, etc., etc. Mr. O. FRECHETTE tient aussi les livres Classiques, la Littérature des meilleurs Auteurs Français et Anglais. Les amateurs du beau, sont instamment priés de venir visiter cet établissement. 10-49-52-4